



ORGANISATION DES
NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

FAO



INSTITUT INTERNATIONAL
DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DES NATIONS UNIES
POUR LA PROMOTION DE LA FEMME

INSTRAW

EVALUATION DES EXPERIENCES BILATERALES ET MULTILATERALES
DANS L'ELABORATION ET L'UTILISATION DES
DIRECTIVES/QUESTIONNAIRES RELATIFS
AUX FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT:

IMPLICATIONS POUR LEUR UTILISATION
A L'ECHELON NATIONAL DANS LA
FORMULATION DES PROJETS
AGRICLES POUR
LES FEMMES

1986 E
DEV-6LO
FR

INSTRAW

Saint-Domingue, 1987

Rapport de la Réunion

EVALUATION DES EXPERIENCES BILATERALES ET MULTILATERALES DANS
L'ELABORATION ET L'UTILISATION DES DIRECTIVES/QUESTIONNAIRES
RELATIFS AUX FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT : IMPLICATIONS POUR
LEUR UTILISATION A L'ECHELON NATIONAL DANS LA FORMULATION DE
PROJETS AGRICOLES POUR LES FEMMES.

Sous les auspices conjoints de
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
(FAO)
et de
l'Institut international de recherche et de formation des Nations
Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW)
à
l'Institut des études sur le développement,
Université d'Helsinki, Finlande

7 - 11 octobre 1985

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Liste d'abréviations	iii
Antécédents	1
Ordre du jour, participation et documentation	3
Séance d'ouverture	5
Aspects marquants des Sessions techniques sur les Six points	6
Sessions techniques	12
Point 1 Buts et objectifs communs en vue d'obtenir l'intégration des problèmes des femmes dans les programmes sectoriels	12
Point 2 La place des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement : leçons retirées du processus de leur élaboration et utilisation	19
Point 3 Application des Directives/Questionnaires et autres moyens au niveau national	23
Point 4 Principaux éléments pour la formulation de Directives/Questionnaires au niveau national	24
Point 5 Supervision et évaluation des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement au niveau des différents ministères, ONG et institutions	27
Point 6 Plan d'action de suivi pour l'élaboration et l'utilisation de Directives/Questionnaires et autres moyens d'intégrer les problèmes des femmes dans le développement	31
Séance de clôture	35
Annexe 1 Liste des participants	37
Annexe 2 Ordre du jour annoté	45
Annexe 3 Liste des documents distribués	50
Annexe 4 Rapports des Groupes de travail I, II et III	55
Annexe 5 Exposé du Dr Visuri	62

Liste d'abréviations

ACC/RD	Comité administratif de coordination pour le développement rural
ACDI	Agence canadienne de développement international
CIRDAfrica	Centre de développement rural intégré pour l'Afrique
CIRDAP	Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique
CMRADR	Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FINNIDA	Agence finlandaise de développement international
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
IDS	Institut des études sur le développement
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme
NORAD	Organisme norvégien pour le développement international
OCDE/CAD	Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement
OIT	Organisation internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PAW	Note consultative du programme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Panel sur la participation du peuple
SDC	Coopération au développement et aide humanitaire suisses
SIDA	Office central suédois pour l'aide au développement international
Unesco	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes
WAND	Département pour les femmes et le développement
WID	Les Femmes dans le Développement

I. ANTECEDENTS

Un des résultats de la Décennie des Nations Unies pour les femmes a été la préparation et l'adoption par de nombreux organismes bilatéraux et multilatéraux d'un ensemble de Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement en vue de leur application dans la planification, la mise en oeuvre et la gestion de programmes et de projets de développement. Des efforts ont également été entrepris pour superviser et évaluer ces Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement et pour évaluer leurs résultats.

La Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, tenue à Rome en 1979, a reconnu le rôle socio-économique capital des femmes dans les activités agricoles et non agricoles comme une condition préalable au succès des politiques, plans et programmes de développement rural. La Conférence a également proposé des mesures spécifiques pour améliorer la situation de la femme. Le Programme d'action pour la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour la femme incluait aussi des propositions spécifiques, qui restent toujours valables, pour aider à améliorer la condition féminine dans les activités liées à l'alimentation et à l'agriculture.

Considérant la divergence entre l'importante contribution des femmes rurales au développement de leurs régions et la quantité réduite d'aide internationale qu'elles reçoivent pour ce développement, le Comité administratif de coordination pour le développement rural (ACC/RD), présidé par la FAO, a établi en 1981 un Panel interorganisations sur la participation du peuple (PPP), sur convocation de l'OIT. La tâche du Panel était de promouvoir dans son programme les aspects relatifs à la participation des femmes au développement. Jusqu'à présent, le travail s'est centré sur deux champs d'action : des études de cas d'activités réussies dans le domaine des femmes et le développement ("récits de réussites") entreprises par l'OIT, et l'élaboration de Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement, sous la direction de la FAO. Celle-ci avait préparé un document de Révision et analyse des Directives et Questionnaires des Nations Unies relatifs aux femmes dans le développement rural, document dont la discussion à la Réunion de 1982 démontra la nécessité d'examiner l'utilité des Directives/Questionnaires WID à l'échelon national et de déterminer si les expériences bilatérales et multilatérales pouvaient être adaptées à l'usage national.

La révision des expériences interorganisations quant aux Directives WID s'est achevée en 1983. A la lumière de ces conclusions, le PPP a recommandé, lors de sa Troisième réunion en janvier 1984, que la FAO planifie et convoque, conjointement

avec l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), une réunion consultative pour évaluer l'utilité des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement (WID). L'accent devait être mis tout particulièrement sur l'échelon national dans les pays en développement, où ces directives et questionnaires doivent être élaborés et/ou adaptés afin d'augmenter la quantité de programmes et de projets destinés aux femmes rurales dans le cadre plus ample du développement agricole et de l'autosuffisance alimentaire. Les directives et questionnaires doivent également contribuer à renforcer les organisations et instituts nationaux pour la femme.

Le programme de travail de l'INSTRAW inclut le rôle de la femme dans les systèmes alimentaires, le développement rural et les activités liées à l'eau et l'assainissement. La planification et la programmation de méthodes et de techniques aux niveaux international et national sont des aspects importants des programmes de travail de l'INSTRAW qui comportent également des activités de préparation et de perfectionnement des Directives WID.

Conformément aux mandats susmentionnés, la FAO et l'INSTRAW ont organisé conjointement, en octobre 1985, cette Réunion d'Helsinki, convoquée par l'Institut des études sur le développement (IDS) de l'Université d'Helsinki, qui a également servi de consultant pour la préparation de la Réunion.

Cette réunion a été planifiée pour être l'une des premières réunions à donner suite à la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme, tenue à Nairobi, Kenya, du 15 au 26 juillet 1985. La partie centrale du document de la Conférence de la Décennie des Nations Unies, "Les stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme en l'an 2000" ("Les stratégies de Nairobi"), adopté à l'unanimité, traite de l'agriculture, l'alimentation et l'eau. Elle contient un ensemble de points visant inter alia à établir des programmes multisectoriels pour promouvoir la capacité productive des femmes rurales et insiste sur l'affectation de ressources plus importantes au travail agricole féminin afin d'améliorer aussi bien la sécurité alimentaire que le bien-être des femmes. Les Stratégies de Nairobi relient clairement le rôle des femmes aux objectifs globaux du développement rural intégré, des systèmes alimentaires et de la sécurité alimentaire. Une telle approche requiert une préparation attentive et une mise à jour des Directives et Questionnaires WID qui seront utilisés à l'échelon national des pays en développement aussi bien pour les activités de coopération bilatérale et multilatérale que pour les investissements publics et privés.

II. ORDRE DU JOUR, PARTICIPATION ET DOCUMENTATION DE LA REUNION

La FAO a assumé la responsabilité principale des aspects techniques et organisationnels de la Réunion, convoquée à la demande de la FAO par l'Institut des études sur le développement de l'Université d'Helsinki.

La Réunion s'est tenue à Helsinki du 7 au 11 octobre 1985 dans une salle de conférences cédée par l'Institut. L'Agence finlandaise de développement international (FINNIDA), le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, le Ministère norvégien de la coopération au développement et l'Agence suédoise de coopération au développement se sont joints à l'INSTRAW pour financer les frais des participants des pays en développement, ainsi que de leurs propres représentants.

Cinquante participants ont assisté à la réunion. Ils représentaient des pays en développement possédant une ample expérience des questions relatives aux femmes dans le développement (WID), des agences de développement bilatérales, des organismes des Nations Unies, ainsi que des organisations académiques et non gouvernementales (ONG). L'Annexe 1 présente une liste complète des participants.

La réunion a adopté l'ordre du jour suivant :

Ouverture de la Réunion

Désignation des membres du Bureau

Adoption de l'ordre du jour

Sessions techniques

- Point 1 Buts et objectifs communs en vue d'obtenir l'intégration des problèmes des femmes dans les programmes sectoriels
- Point 2 La place des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement :
leçons retirées du processus de leur élaboration et utilisation
- Point 3 Application des Directives/Questionnaires et autres moyens au niveau national
- Point 4 Principaux éléments pour la formulation de Directives/Questionnaires au niveau national
- Point 5 Supervision et évaluation des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement au niveau des différents ministères, ONG et institutions

Point 6 Plan d'action de suivi pour l'élaboration et l'utilisation de Directives/Questionnaires et autres moyens d'intégrer les problèmes des femmes dans le développement.

En outre, des sessions de stratégie par petits groupes ont examiné des points d'intérêt particulier (stratégie, directives, formation). L'Annexe 2 présente l'ordre du jour annoté et le programme de travail.

La réunion a désigné les membres du Bureau suivants :

Présidente	L'Honorable Gertrude Mongella Ministre d'Etat (Tanzanie)
Vice-présidentes	Swarna Sumanasekera Directrice Bureau de la femme (Sri Lanka)
	Elina Visuri Chef de section FINNIDA (Finlande)
Rapporteur	Marja-Liisa Swantz Directrice Institut des études sur le développement Université d'Helsinki (Finlande)

La réunion a recommandé que le Rapporteur soit assisté par Gladys O. Mulindi, présidente de l'Organisation Maendeleo ya Wanawake du Kenya ; Patricia Rodney, Chef de programme, Département pour les femmes et le développement (WAND), University of the West Indies, Barbade ; Andrea Singh, Conseillère technique en chef, OIT, Inde.

La documentation préparée pour la Réunion incluait deux documents de référence :

Elaboration de Directives/Questionnaires WID pour utilisation au niveau national, préparé par l'IDS, Université d'Helsinki, à la demande de la FAO.

Considérations fondamentales sur les Directives WID, préparé par l'INSTRAW.

La FAO et l'INSTRAW ont fait office de Secrétariat technique.

III. SEANCE D'OUVERTURE

Le Dr Elina Visuri, Chef de la Section de planification et de recherche, FINNIDA, du Ministère des affaires étrangères, a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné que la réunion était une des premières réunions internationales donnant suite à la Conférence de Nairobi convoquée pour réviser et évaluer la Décennie de la femme. Cette réunion représentait donc une excellente occasion pour planifier des activités de suivi dans le secteur agricole. La Finlande était particulièrement intéressée à la réunion parce qu'elle avait participé à la Réunion de haut niveau de l'OCDE/CAD qui adopta en 1983 les Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement. Cependant, la Finlande devait maintenant traduire sa propre Déclaration de politique relative aux femmes dans le développement en Directives/Questionnaires. Le Dr Visuri a exprimé l'espoir que la Réunion constitue une contribution importante dans ce sens.

Le Dr Marja-Liisa Swantz, Directrice de l'Institut des études sur le développement, a souhaité la bienvenue aux participants et a manifesté sa satisfaction quant à la bonne représentation des différents pays et régions. Elle a signalé que la Réunion se tenait à un moment idéal après la célébration de la Conférence de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui lui fournissait une base plus ample pour l'élaboration d'un plan d'action ayant trait aux Directives/Questionnaires WID. Elle a brièvement relevé les points principaux des documents de référence préparés par l'Institut des études sur le développement ; points qui mettent en évidence l'importance de l'approche de participation et des consultations avec les femmes rurales au niveau de base.

Le Dr Dunja Pastizzi-Ferencic, Directrice de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, a fait remarquer que les organismes bilatéraux et multilatéraux avaient déjà réalisé de grands efforts dans le domaine des Directives/Questionnaires WID, mais qu'il fallait encore s'adresser à des secteurs spécifiques, surtout l'agriculture. Elle a souligné que la planification et la programmation exigeaient une connaissance plus profonde de la production alimentaire, de même qu'une analyse économique du rôle des femmes au niveau des ménages. Cette information pourrait alors être transmise aux planificateurs nationaux. Elle a examiné les points soulevés dans le document de référence préparé par l'INSTRAW qui se réfèrent aux phases de la planification, la programmation, la mise en oeuvre et l'évaluation des projets. Elle a indiqué les domaines d'activité dans la recherche, la formation et l'information qui devaient être discutés au cours de la Réunion afin de provoquer des changements dans le processus de développement qui favorisent les femmes et la population en général.

Le Dr Ruth Finney, Chef de la section des femmes dans la production agricole et le développement rural de la FAO, a déclaré que les organismes bilatéraux et multilatéraux se trouvaient à des étapes différentes de mise au point de Directives/Questionnaires. La FAO, le PNUD, le PAM et le FNUAP ont été les premières organisations à élaborer des Directives/Questionnaires. Cependant, dix ans ne suffisent pas pour produire des changements radicaux. Elle a expliqué que l'initiative de la FAO résultait de la coopération des organismes des Nations Unies qui sont membres du Comité administratif de coordination pour le développement rural (ACC/RD), dont la FAO est l'organisation directrice.

Elle a souligné l'importance de mesures coopératives, non seulement parmi les organismes et organisations des Nations Unies, mais aussi parmi tous les agents du processus de développement aux niveaux national et international. Elle a fait noter que les Directives/Questionnaires ne peuvent être effectifs que s'ils font partie d'un système d'information plus ample, c.à.d. un système accompagné de déclarations de stratégie ou d'objectif, de lignes directrices, de personnel responsable, de ressources et de formation ; un tel système doit, en outre, inclure des procédures de surveillance et d'évaluation. Il faut également tenir compte de qui va les utiliser, à quelle étape du cycle du projet, avec quelle autorité et quels résultats, ainsi que des activités complémentaires requises. Elle a signalé que le but principal de la Réunion était de considérer l'usage virtuel des Directives/Questionnaires WID au niveau national dans les pays en développement en vue de promouvoir la reconnaissance des activités féminines dans l'agriculture et leur assurer un soutien, ce qui constitue une condition préalable pour la réalisation d'autres buts du développement, tels que la sécurité et l'autosuffisance alimentaires.

IV. ASPECTS MARQUANTS DES SESSIONS TECHNIQUES SUR LES SIX POINTS

Point 1 Buts et objectifs communs en vue d'obtenir l'intégration des problèmes des femmes dans les programmes sectoriels

1. Un rôle important des départements chargés des questions féminines consiste à intégrer les problèmes des femmes dans des programmes sectoriels en identifiant les besoins cruciaux et les priorités d'action et en les communiquant aux gouvernements et aux organismes donateurs.

2. Des buts communs ont été établis et on a noté que des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour permettre :
- la participation et un plus grand pouvoir des femmes rurales, de même que l'expression de leurs points de vue dans la planification et la mise en oeuvre des politiques, plans et projets ;
 - aux hommes comme aux femmes de traiter de questions qui les intéressent tous mais qui sont trop souvent qualifiées d'"affaires de femmes" et laissées ainsi à la seule charge de ces dernières ;
 - aux femmes d'analyser, par le biais de la formation, leur propre situation et élaborer ainsi une meilleure base de données.
3. Lors de la révision des Stratégies prospectives d'action concernant les problèmes des femmes rurales et l'agriculture, un consensus fut adopté sur les points suivants :
- réviser périodiquement les buts à court et à long termes afin de permettre une évolution continue des stratégies alternatives ;
 - appliquer des stratégies qui visent à augmenter le pouvoir des femmes plutôt qu'une orientation d'assistance sociale. Ceci permettra d'élaborer des déclarations de politique claires quant à l'égalité et au développement des femmes ;
 - mobiliser aux plus hauts niveaux du gouvernement national l'appui politique pour les questions féminines ;
 - traduire les questions relatives aux femmes dans le développement de façon explicite dans les structures principales de la planification du développement et dans les ministères sectoriels serait beaucoup plus efficace que des ministères, bureaux et départements réservés aux questions féminines et manquant d'autorité, d'influence ou de capacité technique.

Point 2 La place des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement : leçons retirées du processus de leur élaboration et utilisation

1. On a conseillé la souplesse entre les agences et les gouvernements au cours de la négociation, la mise en oeuvre, la surveillance et l'évaluation des programmes relatifs aux femmes dans le développement. Cela permet, en effet, de prendre en considération les politiques nationales WID, les facteurs politiques et les motifs qui déterminent les priorités nationales.

2. Les directives doivent être suffisamment souples pour s'adapter aux besoins particuliers d'un secteur et tenir compte de facteurs imprévisibles.
3. Les Directives/Questionnaires WID proposent différents objectifs : un instrument pour élaborer les documents du projet, pour superviser et évaluer les plans et programmes ; du matériel de formation et la création d'une prise de conscience ; une déclaration de politique et un atout dans les négociations avec les contreparties nationales ; et finalement, une déclaration de politique qui reconnaisse l'autorité au sein d'une organisation. Presque tous les gouvernements ont également émis des déclarations de politiques relatives aux femmes dans le développement depuis 1975.
4. Les problèmes relatifs aux femmes dans le développement doivent faire partie des stades de conception et de formulation d'un projet, parce qu'il est très difficile de les intégrer dans des projets déjà en opération.
5. L'approche sectorielle intégrée pour la promotion des questions relatives aux femmes dans le développement doit être mise en relief. Les grands projets sectoriels, surtout ceux de l'agriculture, ont plus de possibilités d'impact sur les femmes et doivent donc avoir la priorité sur des projets ou composantes réservés spécifiquement aux femmes.
6. Etant donné que les questionnaires tendent à compléter les directives et à se concentrer sur des domaines techniques tels que la pêche, l'agriculture et l'irrigation, ils aident les techniciens hésitants à introduire un "élément humain" dans des projets considérés comme purement techniques.
7. L'organisation tout entière devient une partie du processus de promotion des questions relatives aux femmes dans le développement lorsque les différents départements partagent la responsabilité d'appliquer les directives à la formulation d'un plan concret d'action. La formation à tous les niveaux est nécessaire pour une utilisation réussie des Directives/Questionnaires WID et doit être considérée comme partie intégrante du processus de programmation.

Point 3 Application des Directives/Questionnaires et autres moyens au niveau national

1. Afin d'augmenter la productivité et la production agricole, la structure nationale doit être adaptée. Une plus grande productivité dépend également de l'allégement des charges qui pèsent sur la main-d'oeuvre féminine (en particulier le manque de temps), de l'amélioration de la qualité du travail des femmes (leurs aptitudes et accès aux ressources de production) et de l'adaptation des canaux des systèmes de distribution input-output aux besoins réels de production des petits producteurs marginaux et de subsistance, groupes où les femmes tendent à prédominer.
2. Il est important que les mécanismes nationaux pour la promotion de la femme collaborent avec les ONG à l'avancement des questions intéressant les femmes. Les ONG devraient adopter des approches de participation qui forment une partie essentielle et intégrante du processus de planification. Les organismes multilatéraux et bilatéraux devraient les aider à planifier le programme national qui sera présenté aux responsables de l'élaboration des politiques.
3. On a insisté sur la formation dans les domaines de la programmation, la surveillance, la prise de conscience, la gestion et d'autres aspects. En outre, priorité a été accordée à la formation à court et à long termes aux différents niveaux.
4. Le document présentant le profil national de la condition féminine devrait être mis à jour périodiquement afin de mieux décrire le progrès de leur participation au développement. Cette information serait alors diffusée de façon effective par l'entremise de processus éducatifs.

Point 4 Principaux éléments pour la formulation de Directives/Questionnaires au niveau national

1. L'usage de la logique du bénéfice économique pour promouvoir les questions relatives aux femmes dans le développement est plus efficace que les simples arguments d'égalité. Les responsables de l'élaboration et de la planification des politiques se montreraient ainsi plus enclins à allouer des ressources et à considérer les femmes comme un élément décisif des ressources humaines requises pour les plans nationaux de production alimentaire.

2. L'élaboration de Directives/Questionnaires WID nationaux basés sur une analyse des secteurs pertinents des Stratégies prospectives d'action de Nairobi rendra le processus plus significatif et aboutira à la création d'un cadre pour l'agriculture et le développement. Les fonctionnaires locaux à tous les niveaux devraient y participer. Ainsi, l'engagement commun d'hommes et de femmes désireux d'intégrer les problèmes des femmes aux politiques nationales deviendra plus efficace.
3. La Recherche sur l'action participante (PAR), dans laquelle les femmes rurales sont les protagonistes du cycle du projet, a augmenté en popularité. Cette méthodologie doit être encouragée et incluse dans les calendriers des plans des gouvernements, donateurs et organisations.

Point 5 Supervision et évaluation des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement au niveau des différents ministères, ONG et institutions

Les recommandations concernant ce point fondamental incluent :

1. Les fonds apportés par les donateurs devraient s'aligner sur la stratégie globale de développement du pays, par exemple pour la réalisation de l'autosuffisance alimentaire. Il faudrait mieux coordonner les efforts pour que les femmes des régions isolées ne soient pas oubliées et pour éviter des déséquilibres entre les secteurs.
2. Pareillement, il faudrait une meilleure coordination entre les organisations, une meilleure identification et utilisation des mécanismes de coordination pour qu'ils représentent et servent réellement les femmes.
3. Les départements nationaux chargés des questions féminines devraient participer dès le début aux stades d'identification des projets, ce qui permettrait de promouvoir la coopération interministérielle dans les programmes agricoles.
4. Les projets financés devraient avoir une certaine flexibilité pour leur permettre la consultation avec les femmes rurales et la création des services d'appui nécessaires.
5. Les programmeurs internationaux devraient tenir compte des capacités locales et assurer une expérience de formation et un financement appropriés dans le cadre des projets.

6. Des efforts devraient être entrepris dans tous les cas pour trouver les moyens d'alléger les charges supplémentaires qui pèsent sur les femmes qui doivent déjà assumer les rôles multiples des soins aux enfants, l'approvisionnement en eau et en bois de chauffage, la préparation des aliments, etc.
7. L'évaluation devrait être incluse dès le début d'un projet et s'effectuer à des intervalles fréquents tout au long du cycle du projet.

Point 6 Plan d'action de suivi pour l'élaboration et l'utilisation de Directives/Questionnaires et autres moyens d'intégrer les problèmes des femmes dans le développement

1. Les priorités pour l'action future incluaient : la promotion d'une compréhension plus claire et une meilleure formation dans le domaine de la formulation et de l'adaptation des déclarations de politique et des plans relatifs aux femmes dans le développement, la sécurité et l'autosuffisance alimentaires ; une meilleure analyse des projets d'assistance directe et d'investissement dans le domaine des femmes dans le développement ; une meilleure utilisation des ressources de développement et de la gestion du cycle des projets, par le biais d'une concentration sur les questions relatives aux divisions sexuelles et la formation à tous les niveaux ; des services consultatifs pour les mécanismes chargés de la promotion de la femme dans le domaine des politiques, des mandats et des accords existants ; la formation au niveau national quant aux Directives/Questionnaires WID, comme partie intégrante d'un système d'information/gestion ; une plus ample consultation des femmes rurales, des ONG et des départements chargés des questions féminines dès les premières étapes d'un programme. Il est également nécessaire de contrôler chaque prototype de directives au niveau national.
2. Il a été recommandé que des services consultatifs soient organisés pour les pays en développement dans les différentes régions. L'INSTRAW et la FAO, qui ont patronné cette Réunion, étaient disposés à prendre en considération des requêtes à ce sujet et ont invité les autres participants à collaborer. Il est fondamental de pouvoir compter sur toutes les ressources et l'expérience existantes.

V. SESSIONS TECHNIQUES

Point 1 Buts et objectifs communs en vue d'obtenir l'intégration des problèmes des femmes dans les programmes sectoriels

La première session s'est concentrée sur l'identification de buts et objectifs communs, ainsi que sur les leçons retirées de la Décennie de la femme. On a mis en évidence le rôle des départements chargés des questions féminines dans l'intégration des problèmes des femmes dans les programmes sectoriels. L'identification de buts communs a été considérée essentielle pour que des Directives/Questionnaires judicieux soient mis au point. On a estimé essentielle la nécessité, pour les sessions de groupe, de discuter les effets plus amples des questions féminines.

Buts et objectifs communs

Au cours de la discussion on a identifié les buts et objectifs suivants :

- Participation et pouvoir des femmes rurales et influence de leurs points de vue sur la planification et la mise en oeuvre des politiques, plans et projets.
- Prise de conscience plus profonde de la part des ministères du fait que les problèmes fondamentaux du développement exigent que l'on s'occupe des femmes dans l'agriculture.
- Majeure préoccupation de la communauté internationale pour augmenter l'échelle et les types d'assistance qui favorisent les femmes des régions rurales.
- Meilleure compréhension de la structure et des processus au niveau national est nécessaire pour mieux atteindre les femmes des régions rurales : départements chargés des questions féminines, comités de liaison, planification centrale, etc.
- Détermination et affirmation d'une stratégie de base qui reconnaisse que les femmes font déjà partie du processus de développement et doivent être écoutées avec plus d'attention. Une plus grande égalité pour les femmes et davantage de soutien à leurs activités, surtout dans l'agriculture et l'autosuffisance alimentaire, ce qui rendra les nations plus autonomes et résoudra de nombreuses crises qu'elles doivent affronter.

- Majeure prise de conscience et capacité des femmes, par le biais de la formation, d'analyser leur propre situation et d'élaborer une meilleure base de données.

- Permettre aux hommes comme aux femmes de traiter de questions qui les intéressent tous mais qui, trop souvent, sont laissées aux femmes, comme "problèmes féminins".

De l'avis général, l'incorporation des femmes au processus de développement ne devrait pas être considérée comme l'unique objectif mais, plutôt, comme un moyen d'améliorer la qualité globale de la vie des femmes dans les régions rurales.

Considérations postérieures à la Décennie des Nations Unies pour la femme

Les participants ont examiné la situation des femmes après la Conférence de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Les dispositions pertinentes des Stratégies de Nairobi ont été présentées aux participants. Au cours de la discussion, les points suivants ont été mis en relief :

- L'intégration des problèmes des femmes au processus de développement ne peut se réaliser au cours d'une seule décennie. Il s'agit d'un processus continu, avec des stratégies souples qui doivent être adaptées aux différents stades. Une révision périodique des buts et objectifs à court et à long termes est nécessaire pour permettre une évolution constante des stratégies alternatives.

- Un thème important qui a surgi de la Décennie sont les changements structurels dans la société, rendus possibles par des stratégies qui visent à augmenter le pouvoir des femmes et non pas à les intégrer passivement dans les structures existantes.

- Dans la plupart des pays, la Décennie a mené à une prise de conscience de l'importance de la recherche dans l'élaboration d'une base de données sur les rôles et les activités des femmes dans les régions rurales, dans le but de plaider leur cause dans les principaux secteurs. Dans certains pays, les femmes urbaines appartenant aux professions libérales ont été particulièrement favorisées, mais il reste un besoin d'identifier et de renforcer les voies de communication entre les femmes rurales et celles des zones urbaines.

- De nombreux pays en développement ont réussi à augmenter la participation et l'intégration des femmes grâce à des politiques basées sur une législation visant à une action affirmative (ou positive) qui éliminerait la discrimination

existant dans le passé. Cet instrument ou méthodologie pourrait être adapté et utilisé pour améliorer la participation des femmes dans les pays du tiers monde.

Le rôle des mécanismes nationaux pour la promotion de la femme

En examinant le rôle des départements chargés de la promotion de la femme, on a reconnu que ces mécanismes avaient adopté des formes très variées dans les différents pays au cours de la Décennie, telles que bureaux de la femme, ministères proprement dits, départements et divisions de planification, comités consultatifs et de liaison, groupes interministériels et organisations féminines patronnées au niveau national. Ces mécanismes ont à la fois réussi et échoué dans leurs essais d'intégrer les femmes dans les principaux programmes sectoriels des ministères.

L'étude plus approfondie du rôle de ces mécanismes de promotion de la femme a abouti aux considérations suivantes :

- appui à la recherche en vue d'améliorer la base de données sur les femmes à des fins de planification ;
- identification des priorités et des besoins fondamentaux pour action et communication de ces besoins aux gouvernements et aux organismes donateurs ;
- promotion d'une législation et de politiques qui assurent l'égalité juridique entre hommes et femmes ;
- coordination des activités et des programmes féminins au niveau national, et supervision des résultats ;
- influence sur les politiques de planification du développement en vue d'assurer l'égalité et l'intégration ;
- identification des voies effectives de communication et mobilisation de l'opinion publique et de l'appui gouvernemental pour l'amélioration de la qualité globale de la vie des femmes ;
- faire parvenir une aide financière aux organismes bénévoles qui s'efforcent d'améliorer la condition de la femme.

Les participants ont accordé une attention particulière aux moyens utilisés par les départements chargés des questions féminines pour obtenir l'appui d'autres groupes qui luttent pour la même cause.

Les participants ont souligné l'importance d'obtenir un appui politique pour les objectifs des départements chargés des

questions féminines, et de le mobiliser surtout aux plus hauts niveaux du gouvernement national, tels que le Premier Ministre et les titulaires des ministères les plus importants. Cet appui obtenu, il se produit un effet de filtration qui catalyse l'action et l'appui jusqu'aux échelons inférieurs de l'administration publique. Cependant, si cet appui est moins sincère, des structures avec peu d'autorité, d'influence, de support financier ou de crédibilité sont mises en place pour détourner les énergies et les objectifs des mouvements féminins.

Des ministères séparés pour les affaires féminines ou des bureaux et départements attachés à des ministères qui ne participent pas au grand débat du développement, tels que la sécurité sociale, sont souvent moins efficaces que des divisions au sein des ministères sectoriels pour incorporer les problèmes des femmes dans des programmes appropriés. Cependant, des départements des questions féminines au sein de ministères proprement dits mais sans autorité ni influence ne sont pas plus efficaces que des ministères ou départements séparés. De même, les divisions féminines dans les structures nationales de planification sont plus utiles quand elles parviennent à traduire de façon explicite les problèmes des femmes dans chaque programme sectoriel ; d'autre part, leur stratégie est affaiblie si elles sont reléguées à une section séparée au sein du plan national.

L'incorporation des femmes dans les programmes des ministères a mieux réussi avec des stratégies d'appui aux problèmes féminins qui visent plutôt à atteindre des buts sectoriels et non pas des objectifs d'assistance sociale. Dans certains pays une attention spéciale a été accordée à l'encouragement de la coopération entre les organisations progressistes de jeunes femmes qui sont plus dynamiques et plus conscientes des problèmes et des besoins des femmes rurales que les organisations féminines plus anciennes et plus traditionnelles.

On a également souligné l'importance d'adopter des stratégies qui visent à augmenter le pouvoir des femmes rurales au lieu de se limiter à leur assistance sociale. Les participants ont également exprimé leur appui aux organisations des femmes rurales et aux organisations non gouvernementales de femmes éduquées afin qu'elles interviennent comme intermédiaires dans les régions rurales, pour qu'un processus consultatif soit utilisé dans la détermination des besoins et des priorités de ces femmes et pour que soient améliorés les canaux de communication entre les femmes urbaines et celles des régions rurales.

Des déclarations de politique nettement définies, aussi bien nationales que sectorielles, en appui à l'égalité et au développement des femmes, sont des instruments essentiels pour

remplir les fonctions de surveillance et de groupe de pression que doivent exercer les départements gouvernementaux et non gouvernementaux chargés des questions féminines.

Résumé du document de référence

Après avoir défini les objectifs principaux de l'intégration des problèmes féminins dans les programmes sectoriels, la Directrice de l'Institut des études sur le développement a présenté le document de référence préparé pour la Réunion, intitulé "Elaboration de Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement pour leur utilisation au niveau national".

Le document de référence présentait les travaux entrepris par les organismes bilatéraux et multilatéraux dans l'élaboration et l'utilisation des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement. Le document s'exprimait en faveur de la formulation et de l'utilisation de ces Directives/Questionnaires au niveau national de la planification et de la formulation des politiques ayant trait à l'agriculture, au développement rural et autres domaines connexes.

Le document constituait une introduction au thème en discussion et présentait également les points à être examinés par les participants à la Réunion. Il faut noter que les Directives/Questionnaires ne sont pas une fin en eux-mêmes mais un moyen d'intégrer les problèmes des femmes dans les programmes et projets de développement. Afin de discuter l'adaptation de ces Directives/Questionnaires au niveau national, la Réunion a dû traiter de certaines questions plus amples pour déterminer :

- Qui utilise les Directives/Questionnaires ?
- Avec quelle autorité ?
- Avec quel effet ?
- A quel stade ?
- Quand les Directives/Questionnaires sont-ils le plus effectifs ?

L'intention des Directives est de fournir un cadre général qui permette d'attirer l'attention des organismes de développement sur les aspects les plus importants des problèmes féminins. Généralement parlant, les directives sont des indicateurs qui servent à traduire les mandats des politiques relatives aux femmes et au développement en actions au niveau des programmes et des projets. Les directives peuvent être utilisées par les planificateurs, les responsables de la formulation des politiques

et de la préparation des projets dans les gouvernements et les organisations. Elles recommandent ou orientent l'action au niveau des programmes ou des projets et peuvent être utilisées aussi bien au siège des organisations que sur le terrain.

Les Questionnaires sont plus spécifiques et visent à fournir un aide-mémoire plus détaillé avec des suggestions pratiques et des questions d'éclaircissement conceptuel. En général, ils se présentent sous forme de questions qui incitent le lecteur à inclure les femmes dans des activités très spécifiques.

Les Directives/Questionnaires ont des fonctions multiples, mais en général, ils se concentrent sur des questions plus amples telles que :

1. Mesurer, évaluer et suivre de près le degré d'intégration des femmes dans les programmes de développement. Ceci requiert :
 - (i) la collecte, au cours du projet, de données socio-économiques relatives aux structures politiques et économiques, la division du travail, la structure des ménages et leur processus de prise de décision, l'accès des femmes aux ressources, etc.
 - (ii) l'évaluation des effets du projet sur la condition de la femme, en particulier la distribution du temps, la charge de travail, les activités créatrices de revenu, la santé, le contrôle sur l'approvisionnement des aliments, l'autosuffisance et l'accès aux ressources ; la détermination d'effets secondaires possibles du projet sur les femmes qui ne font pas partie du groupe cible.
 - (iii) la supervision de la participation des femmes à la planification, l'exécution et l'évaluation des projets.
2. Assurer que les intérêts des femmes soient représentés et que leurs besoins soient satisfaits dans les projets.
3. Rendre les tâches des femmes plus efficaces ; alléger leur charge de travail, etc.
4. Fournir l'information requise par les organismes pour orienter correctement leurs programmes.

Les Directives/Questionnaires ont été utilisés par les organismes bilatéraux et multilatéraux pour évaluer la composante

relative aux problèmes des femmes dans le développement de trois types différents de projets de développement :

- projets visant à améliorer la condition de la femme ;
- projets ayant un impact potentiel ou un intérêt pour les femmes ;
- projets sans impact direct reconnaissable sur les femmes ou sans intérêt apparent pour elles.

Les participants ont procédé à un examen attentif des contraintes dans l'adaptation et l'utilisation des Directives/Questionnaires. Bien que ceux-ci ne puissent résoudre tous les problèmes opérationnels, ils peuvent signaler où se trouvent ces problèmes ou, du moins, montrer les divergences entre les objectifs énoncés et la situation réelle. La participation et la formation du personnel sont nécessaires à l'élaboration et l'application des Directives/Questionnaires. Certains organismes ont déjà entrepris ce travail.

Un autre problème est que, même si les directives prétendent améliorer la situation des femmes dans le pays bénéficiaire, elles ont été créées par et pour les planificateurs du développement. Les femmes touchées par les projets n'ont souvent pas la possibilité de participer aux décisions concernant ces projets et leurs connaissances du maniement des changements sociaux ne sont pas prises en considération.

Même si les Directives/Questionnaires étaient appropriés pour résoudre certains de ces problèmes, toute une gamme d'obstacles et plus particulièrement des contraintes institutionnelles, structurales, de procédure et d'attitude empêcheraient que ces Directives/Questionnaires deviennent opérationnels.

Dans la formulation des Directives/Questionnaires WID, il faut tenir compte des éléments importants suivants si l'on veut assurer que leur mise en oeuvre soit un succès :

- s'informer des dates limites pour la planification et la formulation des politiques ;
- reconnaître l'importance du rôle des femmes dans le développement, ce qui signifie éviter l'approche de l'assistance sociale ;
- appliquer, dans la mesure du possible, une approche de participation ;
- adopter une approche souple, c.à.d. éviter les catégories rigides qui ne s'adaptent pas aux différentes situations nationales ;

- surveiller, évaluer et mettre à jour constamment pour assurer que les Directives/Questionnaires soient appropriés ;
- établir un rapport clair entre les Directives/Questionnaires WID et les buts des politiques.

Point 2 La place des Directives/Questionnaires relatifs
aux femmes dans le développement : leçons retirées
du processus de leur élaboration et utilisation

Expériences au niveau international

Les représentants de plusieurs organismes bilatéraux et d'organisations multilatérales et interrégionales ont décrit de façon détaillée leur expérience dans le domaine de l'élaboration et l'application de directives relatives aux femmes dans le développement. Il s'agit des organismes suivants : l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence finlandaise de développement international (FINNIDA), le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, la Direction générale de l'Organisme norvégien pour le développement international (NORAD), l'Office central suédois pour l'aide au développement international (SIDA), la Coopération au développement et aide humanitaire suisses (SDC), l'OIT, le FNUAP, l'Unesco, le CIRDP et CIRDAfrica, la FAO et le PAM. Ces exposés ont suscité des commentaires très utiles de la part des participants nationaux. Alors que certains organismes se trouvent encore aux stades initiaux de l'élaboration de leurs directives et espèrent donc pouvoir profiter de cette mise en commun de l'information et de l'expérience, la plupart des organisations possèdent déjà une expérience pratique qui a permis au groupe d'arriver à certaines conclusions et recommandations. Il est intéressant de noter que ce sont les organismes multilatéraux qui ont montré le chemin dans l'élaboration des directives relatives aux femmes dans le développement au milieu des années soixante-dix. Dans la plupart des cas, les organismes bilatéraux ont fait une analyse de la structure et des priorités de leurs programmes bilatéraux et ont commencé à élaborer des Directives WID applicables. En outre, les organismes multilatéraux et bilatéraux ont pu tirer de l'information très utile de l'évaluation de certains projets sélectionnés déjà mis en route dans des pays du tiers monde et conçus avant l'introduction des directives.

Importance au niveau national

Les participants nationaux ont soulevé plusieurs points et ont fourni des exemples concrets basés sur leur expérience de l'application dans leurs pays des Directives/Questionnaires WID des organismes donateurs.

- Les Directives/Questionnaires ne peuvent résoudre à eux seuls, au niveau national, les problèmes d'inégalité dans l'accès aux ressources telles que la terre, l'éducation, le crédit et les capacités, ni les obstacles socioculturels profondément enracinés.

- Dans de nombreux pays il y a un nombre insuffisant de femmes experts capables de préparer ou d'exécuter des projets avec des objectifs WID, surtout dans le cas de projets agricoles.

- Les participants ont signalé que les politiques des donateurs relatives aux femmes dans le développement sont parfois en contradiction avec les politiques WID nationales. En outre, les priorités nationales, tout comme les priorités des donateurs, sont déterminées par des facteurs et motivations politiques. Par conséquent, les stratégies de négociation et d'exécution des organisations doivent être suffisamment souples pour tenir compte de ces réalités. Les donateurs pourraient provoquer du ressentiment s'ils donnaient l'impression qu'ils essaient d'imposer leurs propres valeurs par une application rigide et unilatérale des directives.

- La supervision et l'évaluation des composantes WID doivent aussi être suffisamment souples pour pouvoir tenir compte des facteurs imprévisibles. On a cité l'exemple d'un projet d'horticulture pour les femmes qui n'avait pas pu atteindre ses objectifs à cause d'une forte sécheresse.

- Comme résultat des Directives relatives aux femmes dans le développement, un des participants avait effectué l'analyse d'un projet potentiel de pêche pour des femmes qui avaient toujours traité et vendu le poisson à petite échelle, de façon traditionnelle. Grâce à une consultation avec les femmes elles-mêmes, des modifications ont pu être suggérées pour éviter que leur commerce ne se désorganise totalement.

- Les organisations des femmes ont un rôle à jouer, surtout dans le processus de consultation et pour aider à mettre sur pied des projets pilotes innovateurs. Cependant, elles ne peuvent remplacer les gouvernements nationaux quant aux ressources ou la capacité au niveau national ; il faut évaluer avec soin leurs aptitudes et responsabilités lorsqu'on les utilise au stade de l'exécution.

Applicabilité, utilisation et leçons apprises

Nous présentons maintenant un résumé des évaluations concernant l'applicabilité des Directives/Questionnaires WID et des leçons apprises quant à leur élaboration et utilisation :

- Les termes utilisés pour désigner les Directives WID varient selon les organismes et incluent "principes directeurs", "cadre pour une aide constructive", "stratégie", etc. Leurs objectifs, contenu et méthodologie peuvent aussi varier considérablement.

- On a constaté que les Directives/Questionnaires WID ont des utilisations multiples : outils pour l'élaboration de documents de projets, supervision et évaluation de plans et programmes ; matériel pour former et créer une prise de conscience ; une déclaration de politique et un atout dans les négociations avec les contreparties nationales (presque tous les gouvernements ont également émis des déclarations de politique relatives aux femmes dans le développement depuis 1975) ; et finalement, une déclaration de politique pour légitimer l'autorité d'action au sein d'une organisation.

- Dans l'élaboration de Directives/Questionnaires, une organisation doit choisir entre une approche simplifiée et une autre plus globale, multidimensionnelle. Une approche courante est la préparation de plusieurs types d'outils et de méthodologies à être utilisés à tous les stades et dans les différents programmes. Etant donné que les objectifs WID sont complexes et incluent des buts aussi bien sociaux qu'économiques, la plupart des participants ont considéré qu'une approche multidimensionnelle et plus globale était essentielle.

- A l'exception des projets spécifiquement adressés aux femmes, il y en avait très peu, parmi ceux évalués, qui tenaient compte des problèmes des femmes. Le résultat était qu'on ne disposait pratiquement pas de base de données avec lesquelles mesurer les effets du changement. 1/ Ainsi, les buts d'élaborer et de promouvoir l'utilisation des Directives/Questionnaires WID devenaient plus clairs.

1/ Bien que des données "reconstruites" indiquent parfois un impact positif, p.ex. pour les projets d'approvisionnement en eau potable, on a conclu que cet impact positif aurait pu être plus important si l'on avait utilisé des Directives/Questionnaires WID. Cependant, une analyse des programmes d'assistance montre qu'une majorité (60-90%) des projets de nombreuses organisations n'ont pas de groupe cible clairement défini (p.ex., la création de refuges, l'assistance financière directe).

- En général, il y a peu à faire pour réorienter et restructurer les projets en cours s'ils sont bien établis ; par conséquent, on a conclu qu'il valait mieux orienter les efforts d'intégration des questions WID vers l'amélioration de la préparation et de l'exécution de nouveaux projets.

- Les départements chargés des questions féminines sont souvent tenus à l'écart du courant général d'élaboration des projets, p.ex. ceux intégrés à la section d'évaluation, ce qui les rend moins efficaces que s'ils participaient activement à la conception du projet dès les premières étapes.

- On ne peut supposer que les projets spécifiquement adressés aux femmes les favorisent automatiquement, car la méthodologie peut présenter des faiblesses, les femmes peuvent être marginalisées lorsqu'on les intègre dans des départements spéciaux appartenant à des projets sectoriels et leurs ressources peuvent être insuffisantes ou réduites à cause de leur basse priorité. Les projets sectoriels amples, surtout ceux agricoles, ont le plus grand impact sur les projets ou composantes adressés spécifiquement aux femmes. La plupart des organisations insistent maintenant sur la nécessité d'une approche sectorielle intégrée.

- De nombreux organismes n'ont pas instauré de systèmes de questionnaires qu'ils considèrent trop catégoriques et une alternative trop facile à la réflexion et l'analyse. Ceux qui les utilisent pour compléter les directives tendent à se concentrer sur les aspects techniques (p.ex., la pêche et l'agriculture) de la création de projets. Il s'agit-là d'une façon de combattre le peu d'enthousiasme des techniciens à introduire un "élément humain" dans des projets considérés comme purement techniques.

- Certaines organisations ont mis au point des directives comme moyens d'initier un processus au sein de leur organisme ; la responsabilité d'une spécification plus poussée et d'un plan d'action concret est reléguée à plusieurs autres départements des organisations. Ceci assure que toute l'organisation devienne partie du processus et que les directives soient bien intégrées.

Cet aperçu de la situation nous a enseigné les leçons suivantes :

- L'incorporation de l'analyse et des arguments économiques dans la méthodologie des Directives WID est plus convaincante que les objectifs d'équité ou d'assistance sociale.

- Avec une approche intégrée, la formation visant à une utilisation réussie des Directives WID doit devenir partie intégrante du processus de programmation. La formulation peut

se réaliser de façon continue et sous plusieurs formes, telles que la formation des responsables de la programmation à tous les niveaux ; celle des contreparties nationales pour renforcer leur prise de conscience et leur réceptivité ; et l'assistance dans la formulation d'un vocabulaire et d'un cadre de conception/analyse communs.

- Lorsqu'une proposition de projet qui ne prête pas suffisamment d'attention aux problèmes des femmes est rejetée par les autorités supérieures, cela constitue un encouragement positif pour que les responsables de la programmation s'efforcent de promouvoir les questions intéressant les femmes. A ce stade, des ressources doivent être allouées aux consultants WID afin de traiter correctement les points relatifs aux femmes.

- Il faut comprendre que les approches globales aux questions relatives aux femmes dans le développement exigent un cadre temporel du plan de travail à long terme, des ressources humaines, et une priorité. Elles doivent également être considérées comme une question à intégrer d'urgence au programme d'un organisme. La méthodologie des directives doit inclure des outils analytiques et des mesures statistiques pour les buts à court et à long termes et pour mesurer le changement dans les différents secteurs. Comme dans le cas du crédit, des directives concernant les questions qui intéressent les différents secteurs deviennent parfois nécessaires.

- La participation des femmes par le biais d'un engagement systématique des groupes locaux doit, dans la mesure du possible, être encouragée à tous les stades du cycle des programmes. Cependant, la détermination de tels objectifs ne pourrait remplacer l'engagement et l'analyse, ni empêcher que les questions WID soient traitées sur un plan plus ample.

Point 3 Application des Directives/Questionnaires et autres moyens au niveau national

La décision a été prise de traiter ce point par petits groupes, en se concentrant sur :

1. La stratégie et l'exécution à tous les niveaux pour créer une prise de conscience quant à la formulation de directives.
2. L'élaboration de programmes de formation.
3. La préparation de Directives/Questionnaires appropriés pour des programmes généraux et sectoriels qui tiennent compte

des approches aussi bien formelles qu'informelles. 1/

Les rapports des petits groupes ont été présentés le jour suivant à la séance plénière. Ils apparaissent dans l'Annexe 4.

Point 4 Principaux éléments pour la formulation de Directives/Questionnaires au niveau national

Cette séance a examiné l'utilité des Directives/Questionnaires au niveau national et les façons d'engager les femmes rurales, les ministères et les départements de planification centrale dans la formulation de ces directives et questionnaires. Des exemples ont été présentés sur (i) les consultations avec les femmes rurales et les systèmes de rétroaction ; (ii) des techniques de coûts-bénéfices ; et (iii) les rôles des comités consultatifs et de coordination pour les questions relatives aux femmes dans le développement.

Systemes de consultation et de rétroaction

Il a été considéré réaliste d'organiser des consultations directes avec des groupes de femmes rurales en les réunissant dans des camps/ateliers avec des responsables de la prise des décisions politiques aux différents niveaux, puisqu'il était plus facile de convaincre ces responsables des besoins et priorités des femmes rurales quand celles-ci s'exprimaient directement. Il faut également considérer la possibilité d'allouer une partie des budgets des projets à la programmation de consultations régulières et de sessions de rétroaction, pour la diffusion de l'information et l'organisation de services d'appui, telle la garde des enfants, qui permettent à de nombreuses femmes rurales de participer.

La Recherche sur l'action participante (PAR), où les femmes rurales jouent le rôle principal dans l'identification de problèmes et la formulation et exécution de projets, a reçu un appui considérable, surtout en Amérique latine et en Asie. Cependant, cette méthodologie requiert un travail intensif et un engagement à long terme, ce qui n'est pas toujours réalisable dans les délais établis pour les plans des gouvernements ou des donateurs.

1/ La discussion s'est concentrée sur la Note consultative du programme (PAN) du PNUD, tel qu'il avait été demandé par le représentant assistant à cette Réunion.

Les groupes de théâtre ruraux, qui vivent et travaillent en contact étroit avec les femmes rurales, les aident à prendre conscience de leurs besoins et problèmes en stimulant la réflexion créative, ce qui les pousse à exiger des actions et des changements. Il faut également explorer d'autres formes traditionnelles de communication, telles que les chansons populaires.

Il convient d'utiliser les ONG pour organiser des consultations, suivre de près et réaliser la recherche sur l'action participante et la prise de conscience, mettre en oeuvre les projets, participer aux comités consultatifs et faciliter la diffusion de l'information et de la rétroaction.

La diffusion de l'expérience des femmes rurales par le biais de récits de réussites et d'études de cas, de présentations audiovisuelles, visites d'échange et voyages d'étude a également été prise en considération.

Les agents d'éducation populaire doivent recevoir un entraînement technique pour qu'ils puissent faciliter la communication et la rétroaction avec les femmes rurales.

Analyse des coûts-bénéfices

Les données exactes peuvent être utilisées pour mettre en relief les implications économiques de traiter la situation des femmes en termes de potentiel pour augmenter la productivité et réduire les sorties de devises. Les gouvernements se montreront plus réceptifs aux considérations WID dans leurs décisions sur l'affectation des ressources si on peut leur démontrer que cet investissement occasionnera un rendement supérieur, que l'inefficacité dans le cycle de production peut être résolue et que leurs propres priorités de développement pourront être atteintes. Il est donc impératif que les problèmes ayant trait aux femmes dans le développement soient formulés en tenant compte de critères économiques et d'efficacité et non pas seulement ni principalement de facteurs d'équité. Une telle formulation attirera plus facilement les rares ressources disponibles pour l'investissement, liant les femmes aux secteurs prioritaires des plans de développement national, élargissant l'accès des femmes aux ressources de production et aux services sociaux et augmentant les revenus (rendements) et les opportunités d'emploi. Le développement des aptitudes nécessaires pour formuler de telles stratégies est une condition requise essentielle, comme on peut le constater dans l'exemple qui montre comment une telle stratégie a été utilisée avec succès au Yémen

du Nord. 1/ Vu l'intérêt suscité par ce modèle et ses applications possibles dans d'autres pays, surtout à la lumière de la crise alimentaire en Afrique, il a été rappelé aux participants qu'un document présentant un modèle de la situation africaine avait déjà été préparé par la FAO pour une Consultation intergouvernementale régionale africaine donnant suite à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR), tenue au Zimbabwe en septembre 1985. La FAO a proposé de mettre ce document à la disposition des participants qui le désirent. 2/

1/ Pour l'exécution de cette stratégie, un modèle de simulation sur micro-ordinateur a été mis au point pour analyser les effets des corrélations entre les variables macro-économiques et les conditions micro-économiques au niveau des ménages, sur la réalisation des buts du développement national dans les secteurs agricole, de la santé et de l'éducation. Le modèle a pris en considération des facteurs interactifs comme les taux d'émigration masculine et la composition de la main-d'oeuvre des ménages restés sur place, les envois de fonds et autres recettes et dépenses en devises (surtout pour les importations d'aliments et le personnel technique expatrié), l'affectation de ressources, au niveau des ménages et globale, et son effet sur la productivité de la terre et de la main-d'oeuvre, etc. Ce modèle, qui a été présenté au niveau du Cabinet, a démontré que les investissements effectués pour (a) dépasser les contraintes de temps qui pèsent sur la disponibilité de main-d'oeuvre féminine (par l'expansion des ressources en eau et de la réserve de combustibles commerciaux) et (b) améliorer la qualité de la réserve de main-d'oeuvre féminine (par l'expansion et l'adaptation des services agricoles aux productrices, ainsi que par l'éducation à tous les niveaux des groupes éligibles de la population féminine) permettraient d'augmenter la production agricole (la productivité de la main-d'oeuvre et de la terre, ainsi que les rendements) et de réduire les sorties de devises.

2/ Renforcement des services et programmes de développement rural pour la contribution des femmes à la sécurité alimentaire : politiques, institutions et ressources, Consultation gouvernementale pour l'Afrique donnant suite à la CMRADR dans la région africaine, Harare, Zimbabwe, 3-6 septembre 1985 (AARD: AF/85/6 Juillet 1985).

Comités consultatifs et de coordination

Les mesures pour mettre en oeuvre une approche intégrée peuvent se prendre à différents niveaux. Les organisations féminines nationales et autres peuvent exercer des pressions pour incorporer les problèmes des femmes dans les politiques nationales en utilisant les parties pertinentes des Stratégies prospectives d'action de Nairobi concernant l'agriculture, le déboisement, l'éducation et la santé. Cette approche intégrée fournit donc un cadre pour l'élaboration de Directives/Questionnaires nationaux et leur donne une plus grande autorité. Les comités consultatifs et de coordination internationaux sur les femmes et le développement ont été efficaces dans certains cas pour intéresser les ministères à la promotion d'une approche intégrée. Les départements féminins au sein de la planification centrale peuvent jouer un rôle similaire. Ce genre de mesures doit être encouragé de plus en plus.

Sur la base d'un cas national détaillé, il a été conclu qu'indépendamment du secteur concerné, les fonctionnaires locaux à tous les niveaux se sentiront plus engagés s'ils participent directement au processus d'élaboration et d'adaptation des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement.

Point 5 Supervision et évaluation des Directives/ Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement au niveau des différents ministères, ONG et institutions

La supervision et l'évaluation constituent un ingrédient essentiel dans le système global de l'élaboration et de l'utilisation des Directives/Questionnaires WID aux niveaux nationaux et internationaux. Par conséquent, une attention particulière a été accordée en priorité à l'analyse et à la discussion du système au sein duquel les Directives/Questionnaires WID peuvent être effectifs.

Le but à poursuivre et la stratégie appropriée doivent être clairs. Les déclarations de politique doivent être accompagnées d'un plan d'exécution. En outre, il faut des directives séparées pour l'élaboration de politiques et la mise en oeuvre de projets relatifs aux femmes dans le développement. Nous savons que certains pays ont déjà établi des départements de planification et d'évaluation de projets afin d'évaluer dans quelle mesure les projets sectoriels affectent le développement national. Il est évident que les départements qui doivent participer à l'élaboration et l'application des Directives WID doivent être clairement spécifiés ; le personnel doit être rendu

compétent grâce à une formation continue et à l'obtention de ressources nécessaires à cette fin.

L'évaluation ne doit pas se faire après le "fait accompli", mais plutôt être planifiée comme faisant partie d'un processus aux éléments intimement reliés entre eux qui traite les données relatives aux mêmes points tout au long du cycle du projet. Il est essentiel que la formulation soit faite avec soin ; c'est à ce stade qu'il faut établir des données de référence si l'on veut que la supervision/évaluation postérieure soit efficace. Pour une formule appropriée, il convient de respecter les conditions suivantes :

- réitérer des politiques agricoles du pays pour les femmes, s'engager à augmenter leur productivité et remédier à la crise alimentaire ;
- relier les projets des femmes à la croissance économique du pays en augmentant leur productivité ;
- disposer de synthèse des données, statistiques et informations disponibles sur les questions féminines ;
- évaluer par l'intermédiaire des départements féminins et des ministères concernés les ressources humaines et aptitudes disponibles, ainsi qu'un plan pour les améliorer en cas de besoin ;
- spécifier et s'accorder sur les rôles et responsabilités pour les intrants des unités techniques pertinentes.

Pour élaborer des mécanismes de supervision et d'évaluation efficaces, il est essentiel que toutes les parties concernées se sentent partenaires. L'identification et l'utilisation de mécanismes de coordination qui peuvent représenter et servir les femmes rurales sont un moyen d'action positive qui ne doit pas être négligé.

Au niveau des organismes internationaux, plusieurs mécanismes peuvent coexister dans un pays. En outre, ce point a été traité par le groupe OCDE/CAD. Les mécanismes qui existent dans les différents pays sont les suivants :

- réunions interorganisations ;
- réunions mensuelles des organismes gouvernementaux et internationaux, des ONG et des institutions engagées dans les grands projets (p.ex., la coordination interorganisations du projet d'approvisionnement en eau par l'UNICEF et les projets

- agricoles de la FAO) ; ces réunions ont fourni de l'information sur les activités nouvelles et celles déjà en cours ;
- un département gouvernemental pour coordonner les fonds et les programmes bilatéraux et des Nations Unies ;
 - PNUD : fonctionnaire résident des Nations Unies pour la coordination ;
 - Bureau national de planification pour coordonner la distribution géographique et sectorielle des fonds des donateurs et les politiques globales.

Les recommandations relatives à ce point critique incluait :

1. Le financement par les donateurs doit être en accord avec la stratégie globale de développement du pays, p.ex. pour atteindre à l'autosuffisance alimentaire. Les efforts doivent être mieux coordonnés pour que les femmes dans les régions isolées ne soient pas oubliées et pour éviter les déséquilibres entre secteurs.
2. Pareillement, il faut une meilleure coordination interorganisations, une meilleure identification et utilisation des mécanismes de coordination pour qu'ils représentent et servent réellement les femmes.
3. Les départements nationaux chargés des questions féminines doivent participer dès le début des stades d'identification des projets afin de promouvoir ainsi la coopération interministérielle dans les programmes agricoles.
4. Les projets financés doivent inclure un certain degré de flexibilité afin de permettre la consultation avec les femmes rurales et les services d'appui nécessaires.
5. Les responsables de la programmation internationale doivent tenir compte des compétences locales et assurer qu'une formation technique et un financement appropriés soient inclus dans le cadre du projet.
6. Dans tous les cas des efforts doivent être entrepris pour trouver les voies et moyens d'alléger les charges supplémentaires imposées aux femmes qui doivent déjà assumer les rôles multiples du soin des enfants, l'approvisionnement en eau et en bois de chauffage, la préparation des aliments, etc.
7. L'évaluation doit être incluse dès le début d'un projet et être exécutée à des intervalles fréquents tout au long du cycle du projet.

Il a été requis qu'un groupe prépare un prototype de directive générale et examine quel pourrait être son rapport avec les aspects du système où les directives sont le plus utiles. Par conséquent, une révision a été faite de la discussion de la session, reliant les différents points individuels pas à pas à un système général qui inclut inter alia les aspects suivants :

- déclaration de stratégie/but ;
- directive ou mandat émis ;
- détermination de la structure à mettre en oeuvre ;
- identification des collaborateurs à consulter à tous les échelons ;
- élaboration de directives générales/sectorielles et des étapes du cycle du projet ;
- questionnaires par secteur et par étape du cycle du projet ;
- modules de formation à créer et mettre en oeuvre : études de cas, récits de réussites, films conçus et réalisés ;
- supervision/évaluation en termes de buts essentiels et de données de référence.

Il a été souligné que le groupe pouvait se référer aux "Stratégies de Nairobi" pour formuler une déclaration sur le but global et la stratégie de sécurité et autosuffisance alimentaires, qui constitueraient le premier pas dans l'élaboration d'un prototype. L'accent a été mis sur l'importance de relier la planification de la politique à sa mise en oeuvre ; il est donc nécessaire que les responsables de l'élaboration de ces politiques et le personnel technique collaborent dans la formulation des Directives/Questionnaires. Ce travail ne peut être laissé exclusivement aux départements chargés des questions relatives aux femmes dans le développement.

De la documentation et l'expérience de la FAO ont été utilisées pour illustrer les formats et processus qui, dans l'élaboration d'un système, pourraient s'adapter à une organisation ou département particulier au niveau national ou international. De plus, "Les principes directeurs pour l'élaboration et l'utilisation de la supervision et de l'évaluation de projets et programmes de développement rural", le résultat du Panel sur la supervision et l'évaluation du Groupe de travail ACC des Nations Unies pour le développement rural, sous la direction de la FAO, ont été utilisés comme exemples des points spécifiques à inclure dans la supervision et l'évaluation des questions relatives aux femmes dans le développement.

Avant que la Réunion n'aborde le Point 6, une longue session informelle a été tenue pour les participants intéressés aux détails supplémentaires de l'approche de l'ACDI, qui met l'accent sur la formation du personnel dans de nouvelles techniques de gestion en vue d'une utilisation plus efficace des fonds destinés au développement. Cette approche se base sur une meilleure compréhension et considération des questions relatives aux divisions sexuelles et données connexes au stade initial de la préparation des projets. Ces aspects ont été signalés antérieurement au Point 2, "La place des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement : leçons retirées du processus de leur élaboration et utilisation".

Point 6 Plan d'action de suivi pour l'élaboration et l'utilisation de Directives/Questionnaires et autres moyens d'intégrer les problèmes des femmes dans le développement

Il a été demandé aux organisations de fournir des exemples de déclarations de politique, directives et questionnaires qui pourraient être adaptés par d'autres après la Réunion. Il s'est produit un échange de documentation et on a recommandé de le poursuivre après la Réunion, sous la coordination des promoteurs de cette procédure.

En outre, on a insisté auprès des mécanismes nationaux pour qu'ils apprennent le plus possible au sujet des politiques, directives, questionnaires des organismes bilatéraux et multilatéraux, afin de mieux évaluer dans quelle mesure les différents programmes concordent avec leurs propres priorités et pour faciliter la formulation de propositions acceptables. Les participants ont exprimé leur mécontentement quant aux propositions préparées avec des ressources insuffisantes et de nombreux efforts ont d'ailleurs été rejetés parce qu'ils ne satisfaisaient pas des critères qui, en fait, n'avaient pas été clairement compris. Le personnel des mécanismes nationaux n'était parfois même pas conscient de ces mandats généraux pourtant déjà ratifiés par leurs gouvernements pour certains types de programmes et projets. Il est urgent que ces directives soient résumées et diffusées plus amplement, une possibilité que l'INSTRAW s'est montré disposé à considérer.

Il est également apparu que les départements chargés des questions féminines ne connaissaient pas les déclarations de politiques nationales préparées pour le public local,

régional et international ou n'avaient pas appliqué ces politiques de façon effective. Ces politiques gouvernementales devraient être identifiées plus clairement, sinon seuls les donateurs seront informés de ces déclarations, alors que les départements nationaux continueront à les ignorer.

A la lumière de ces considérations urgentes, surtout après Nairobi, une session spéciale a été requise. Grâce à la participation à cette session, une expérience plus approfondie a pu être communiquée pour la formulation et l'adaptation des Directives/Questionnaires WID au sein d'un cadre systémique qui tienne compte simultanément du donateur et du pays bénéficiaire dans le processus. Cette courte session a simplement signalé quelques-unes des techniques expérimentales qui pourraient être utilisées ou adaptées. En Sierra Leone et au Zimbabwe, la FAO organisera bientôt deux réunions intergouvernementales sur la préparation de projets pour les représentants de la planification centrale, les ministères de l'agriculture et les départements des affaires féminines. Les rapports de ces réunions seront mis à la disposition des participants pour illustrer ces points liés à la préparation des projets.

Etant donné que les Stratégies de Nairobi et le travail de suivi immédiat intéressaient tout le monde, les paragraphes 174 à 188 du Document L.5/Add sur l'alimentation, l'eau et l'agriculture ont été révisés au début de la session. ^{1/} Cette section suggère des éléments qui pourraient être utilisés dans la présentation de n'importe quel ensemble général de Directives relatives aux femmes dans le développement, incluant celles employées dans le cycle des projets. Ces paragraphes peuvent particulièrement aider à créer un lien entre ce qui pourrait normalement être considéré comme des "questions féminines" isolées et les préoccupations économiques qui sont plus facilement acceptées par les planificateurs. Par exemple, les paragraphes incluent inter alia des déclarations clefs sur les nouvelles stratégies de développement, la nécessité de politiques de croissance qui distribueraient les ressources de façon équitable, le besoin d'une approche multisectorielle, la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, tenue à Rome en 1979, et sa reconnaissance "encore valable" du "rôle vital des femmes dans la vie socio-économique quant aux activités aussi bien agricoles que non agricoles, comme condition préalable pour la réussite des politiques, plans et programmes de développement rural..." (paragraphe 176).

^{1/} A ce moment-là, le document était encore en cours de rédaction, ce qui fait que la numérotation des paragraphes devra changer dans la version finale.

Mention est faite du Plan d'action de Lagos, la participation des femmes rurales et des ONG, l'importance des buts de l'éducation populaire et de l'accès à la terre et à la technologie. Deux paragraphes particulièrement importants sont le 178, qui exhorte les gouvernements à accorder la priorité à la participation des femmes aux programmes de production et de sécurité alimentaires et à élaborer des plans d'action dans ces domaines ; et le paragraphe 182, qui demande que les projets soient évalués en fonction de leur viabilité technique et économique ainsi que sur des bases sociales, avec utilisation de statistiques et informations appropriées qui tiennent compte des divisions sexuelles et reflètent correctement la contribution des femmes à la production de denrées alimentaires de base.

Un petit groupe s'est porté volontaire pour rédiger une déclaration générale basée sur les paragraphes susmentionnés en guise de présentation prototype des directives générales pour l'agriculture. L'INSTRAW a attiré l'attention sur d'autres documents supplémentaires qui pouvaient être cités. Les participants du tiers monde ont alors présenté des exemples de déclarations de politiques nationales qui pourraient être utilisées pour adapter ces directives générales.

Postérieurement, on a examiné l'importance de l'établissement de priorités concernant les indicateurs de base au cours de la phase préliminaire des projets. Il a été souligné qu'il ne faut recueillir des données que si elles vont être utilisées ; par conséquent, il faut d'abord une planification très attentive de leur pertinence et de leur emploi. La relation mutuelle entre les variables doit également être prise en considération, ainsi que la possibilité de les superviser avec le temps. Les décisions sur la collecte des données de base doivent être réglées également par des facteurs économiques et de temps, ainsi que par un engagement ferme envers leurs collecte et analyse, sinon les populations locales ne bénéficieront pas du fait que les femmes essaient d'améliorer leur condition.

Le temps faisant défaut pour examiner les questionnaires en fonction d'un point technique spécifique - il existe d'ailleurs de nombreux exemples, rendus disponibles par la FAO -, il a été suggéré qu'un petit groupe se réunisse pour préparer dans un cadre WID un prototype sur les "engrais", qui avaient constitué un point de grand intérêt hors de la session formelle. Il était clair que l'assistance directe, ainsi que l'aide technique ou l'investissement étaient des domaines importants pour un travail de suivi. Un autre groupe supplémentaire décida de se réunir pour discuter de "l'approche participante", en vue de mettre au point un prototype de directives WID.

Les priorités pour l'action future incluait : promotion d'une meilleure compréhension et formation quant à la formulation et l'adaptation des déclarations de politique et des plans relatifs aux femmes dans le développement, la sécurité et l'autosuffisance alimentaires ; une analyse plus profonde des projets d'assistance directe et d'investissement en fonction de l'attention qu'ils accordent aux femmes dans le développement ; une utilisation améliorée des ressources du développement et de la gestion du cycle des projets, ce qui s'obtiendra en insistant sur la question des divisions sexuelles et la formation à tous les échelons ; des services consultatifs pour les mécanismes nationaux de promotion de la femme, dans les domaines des politiques, mandats et accords existants ; une formation au niveau national quant aux Directives/Questionnaires WID comme partie intégrante d'un système d'information et de gestion ; une plus ample consultation des femmes rurales, des ONG et des départements chargés des questions féminines, au cours des étapes initiales des programmes.

Aussi bien l'INSTRAW que la FAO, qui ont organisé conjointement la réunion, étaient disposés à prendre en considération de nouvelles requêtes et ont invité les autres participants à faire de même. Il était clair et approuvé qu'il fallait effectuer des essais au niveau national pour adapter et appliquer les Directives/Questionnaires dans l'agriculture si l'on voulait que le travail de suivi réussisse ; le rôle des services consultatifs utilisant les ressources et l'expérience existantes a été considéré d'une importance vitale.

Les participants ont estimé qu'il était nécessaire de faire des essais préalables avec tous les prototypes de directives préparés au niveau national dans les pays en développement. A cette fin, ils ont recommandé aux institutions patronnant la Réunion d'organiser dans les plus brefs délais, en collaboration avec les autres organisations bilatérales et multilatérales appropriées et en étroite consultation avec les gouvernements nationaux concernés, des services consultatifs pour les pays en développement dans les différentes régions (Afrique, Asie, Pacifique, Ouest asiatique, Amérique latine et Caraïbes). Il a été recommandé que ces services consultatifs incluent ce qui suit :

- Evaluation préliminaire de la condition de la femme dans un pays et/ou région en particulier, en accordant une attention spéciale à des secteurs spécifiques du développement, surtout l'agriculture.

- Elaboration d'une esquisse préliminaire des Directives/Questionnaires WID aux fins du développement national global et/ou pour des secteurs spécifiques.
- L'organisation d'ateliers nationaux et/ou régionaux avec la participation de promoteurs de services consultatifs, de la FAO et de l'INSTRAW, ainsi que des responsables nationaux des décisions relatives au développement, de professionnels ayant de l'expérience et une connaissance approfondie de certains secteurs du développement, de mécanismes chargés de la promotion de la femme, des ONG et autres organisations pertinentes. Ces ateliers commenteront et amélioreront les Directives/Questionnaires WID proposés et suggéreront les secteurs particuliers où ils devraient être mis à l'essai.
- Une telle approche fournirait l'occasion de consulter et de dialoguer avec des groupes de femmes, assurant ainsi leur participation à l'élaboration des programmes et projets, surtout au cours des étapes de préféabilité, ainsi qu'au niveau de la planification centrale et des ministères proprement dits.
- Il est extrêmement important que dans les services consultatifs et après les ateliers, les institutions à l'échelon national et/ou régional soient dûment identifiées et que l'on ait recours à leur expérience pour améliorer et organiser la formation dans les services consultatifs en vue du suivi des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement. Cette pratique favorisera la cause de la politique d'autosuffisance des pays, et devrait recevoir l'appui de toute la communauté internationale.
- Les organismes donateurs bilatéraux, en fonction de la portée de leurs activités dans des régions spécifiques, doivent appuyer et partager activement les activités proposées qui seront organisées par la FAO, l'INSTRAW et d'autres organismes et organisations intéressés du système des Nations Unies.

VI. SEANCE DE CLOTURE

Le projet de rapport a été revu et on a pris note des changements suggérés. Les participants disposent de trois semaines pour faire parvenir tout commentaire supplémentaire au Rapporteur, le Dr Marja-Liisa Swantz, Directrice de l'Institut des études sur le développement d'Helsinki.

Les représentants de la FAO et de l'INSTRAW ont conclu la session technique en remerciant tous les représentants des organismes internationaux, les participants des pays, la Directrice et le personnel de l'Institut et les organisations bilatérales qui ont fourni les fonds nécessaires aux frais de voyage des participants ainsi que d'autres facilités. Mme Helva Sipila, Directrice et conseillère technique du Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM), a pu assister à la séance et a été priée de donner son opinion sur les femmes et le développement en général, ainsi que sur UNIFEM en particulier.

Les participants ont exprimé leurs remerciements, auxquels a répondu le Dr Elina Visuri, Chef de section du Ministère des affaires étrangères de Finlande, qui a également clôturé la séance (sa déclaration figure à l'Annexe 5).

LISTE DES PARTICIPANTS

ANNEXE 1

1. M. Salehuddin Ahmed
Chargé de programme (recherche)
Centre on Integrated Rural Development for Asia and Pacific
"Chameli House"
17 Topkhana Road
GPO Box 2883
Dhaka 2
Bangladesh
2. Mme Rufina R. Ancheta
Chef
Home Economics Division
Bureau of Agricultural Extension
Diliman
Quezon City
Philippines
3. Mme Monica Book
Secrétariat
Institut des études sur le développement
Université d'Helsinki
Annankatu 42 D
00100 Helsinki
Finlande
4. Mme Anne-Marie Estanis Clunie
Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et
du développement rural
ODPG
Desronville
Gonaïves
Haïti
5. Mme Daniela Colombo
Vice-présidente exécutive
AIDOS
Via del Moro 22
Rome 00153
Italie
6. Mme Rekha Dayal
Consultante
DANIDA
7 Golf Links Area
New Delhi 110003
Inde

ANNEXE 1 (Suite)

7. Mme Ruth Finney
FAO
Chef du Service des femmes dans la production agricole
et le développement rural
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italie
8. Mme Antoinette Gosses
Consultante auprès du Ministère des affaires étrangères
des Pays-Bas
Département de coopération au développement
Division de révision des opérations
Ministère des affaires étrangères
PO Box 20061
2500 EB
Bezuidenhoutseweg 67
La Haye
Pays-Bas
9. Mme Mona Hamman
Chargée de l'élaboration des politiques
Programme alimentaire mondial
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italie
10. Mme Ana Ruth Zúñiga Izaguirre
Conseillère syndicale
7 A Calle 548
Tegucigalpa
Honduras, A.C.
11. Mme Devaki Jain
Directrice
Institute of Social Studies Trust
5 Deendayal Upadyay Marg
New Delhi
Inde
12. Mme Ann-Christian Karna
Chef de programme, Développement rural
FINNIDA
Ministère des affaires étrangères
Mannerheimintie 15C
00260 Helsinki
Finlande

13. Mme Pirkko Kiviaho
Conseil pour l'égalité
PO Box 275
00170 Helsinki
14. Mme Aud Kolberg
Présidente
Département de la planification
NORAD
Ministère de la coopération au développement
PO Box 8142 Dep.
0033 Oslo 1
Norvège
15. Mme Riikka Laatu
Chargée de programme adjointe
FINNIDA
Ministère des affaires étrangères
Mannerheimintie 15 C
00260 Helsinki
Finlande
16. Mme Johanna Maula
Secrétariat
Institut des études sur le développement
Université d'Helsinki
Annankatu 42 D
00100 Helsinki
Finlande
17. Mme Olga Navia Melbourn
Consultante ACIDI
252 Remic Avenue
Ottawa, Ont. K1Z 5W5
Canada
18. M. Franc Mes
Directeur adjoint
Opérations et Evaluation
Branche des Amériques
Agence canadienne de développement international
200 Promenade du Portage
Hull Québec
Canada
19. Honorable Gertrude Ibengwe Mongella
Ministre d'Etat
Bureau du Premier Ministre
PO Box 3021
Dar es-Salaam
République-Unie de Tanzanie

ANNEXE 1 (Suite)

20. Mme Tswelopele Cornelia Moremi
Coordinatrice adjointe au développement rural
Rural Development Unit
P/B 008
Gaborone
Botswana
21. Mme Yasmin Morenas
FAO, Service des femmes dans la production agricole et
le développement rural
Via delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italie
22. Mme E. Mputa
Assistante au personnel
Agricultural and Rural Development Authority
Ministry of Lands, Agriculture and Rural Resettlement
PO Box 8439
Causeway
Harare
Zimbabwe
23. Mme Laetitia Theresa Mukurasi
CIRDAfrica
Arusha International Conference Centre
PO Box 6115
Arusha
Tanzanie
24. Mme Gladys O. Mulindi
Présidente
Maendeleo ya Wanawake Organization
PO Box 4412
Nairobi
Kenya
25. Mme Dorothy Chiyoosa Muntemba
Coordinatrice des programmes pour les femmes
National Commission for Development Planning
PO Box 50268
Lusaka
Zambie
26. Mme Bernadette Ndabikundze
Boursière de la FINNIDA
Université d'Helsinki
Lampuotilantie 36 D 76
00630 Helsinki
Finlande

ANNEXE 1 (Suite)

27. Mme Ulla Olin
 Conseillère technique en chef
 Division consultative technique
 PNUD
 1 United Nations Plaza
 New York, New York 10017
 Etats-Unis d'Amérique
28. Mme Dunja Pastizzi-Ferencic
 Directrice
 INSTRAW
 Calle César Nicolás Penson No. 102-A
 Apartado Postal 21747
 Saint-Domingue
 République dominicaine
29. Mme Kajsa Pehrsson
 SIDA
 Office of WID
 (Utredningsbyran, Kvinnoenheten)
 S-10525 Stockholm
 Suède
30. Mme M. Petritsch-Holaday
 Chargée des affaires sociales
 INSTRAW
 Vienne 1070
 Neustiftpl. 93/45
 Autriche
31. Mme Hilikka Pietila
 Association finlandaise des Nations Unies
 Unioninkatu 45 B
 00170 Helsinki
 Finlande
32. Mme Tuuli Rouhunkoski
 National Agricultural Extension Organization
 Centre for Country Women and Homemakers
 Lonnrotinkatu 11
 00120 Helsinki
 Finlande
33. Mme Patricia Rodney
 Women and Development Unit Programme Officer
 WAND
 Extra-Mural Department
 The University of the West Indies
 The Pine
 Barbade

ANNEXE 1 (Suite)

34. Mme Marit Roti
Chef de projet
Ministère de la coopération au développement
NORAD
PO Box 8142 Dep.
0033 Oslo 1
Norvège
35. Mme Erica F. Schaub
Collaboratrice WID
Direction de la coopération au développement et aide
humanitaire suisses
Eidg. Department für auswärtige Angelegenheiten
Eigerstrasse 73
3003 Berne
Suisse
36. M. John Sigona
Secrétariat
Institut des études sur le développement
Université d'Helsinki
Annankatu 42 D
00100 Helsinki
Finlande
37. Mme Pirjo Siiskonen
Pellervo - Seura
Simonkatu 6
00100 Helsinki
Finlande
38. Mme Mari Simonen
Assistante spéciale du Directeur exécutif
FNUAP
220 East 42nd Street
New York, New York 10010
Etats-Unis d'Amérique
39. Mme Andrea Singh
Conseillère technique en chef
Rural Women's Employment Projects
ILO
7 Sardar Patel Marg
New Delhi 110021
Inde
40. Mme Helvi Sipila
Directrice, Conseillère technique
Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes
Helsinki
Finlande

ANNEXE 1 (Suite)

41. Mme Inger Kristina Stoll
Fonctionnaire en chef
Ministère de la coopération au développement
PO Box 8142 Dept.
0033 Oslo 1
Norvège
42. Mme Swarna Sumanasekera
Directrice
Women's Bureau of Sri Lanka
Ministry of Women's Affairs and Teaching Hospitals
No. 5 Milepost Avenue
Colombo 3
Sri Lanka
43. Mme Elina Suominen
Chargée de programme
Programme des Nations Unies pour l'environnement
Patomaentie 13-15 A 8
Helsinki 64
Finlande
44. Mme Marja-Liisa Swantz
Directrice
Institut des études sur le développement
Université d'Helsinki
Annankatu 42 D
00100 Helsinki
Finlande
45. Mme Randi Tasserud
Chef de projet
Ministère de la coopération au développement
NORAD
PO Box 8142
0033 Oslo 1
Norvège
46. Mme Serim Timur
Spécialiste de programme
Division de la population
Secteur des sciences sociales et humaines
Unesco
7 Place de Fontenoy
75700 Paris
France

ANNEXE 1 (Suite)

47. Mme Anja Toivola
Chef du Bureau pour le développement
Croix Rouge finlandaise
Tehtaankatu 1 A
00140 Helsinki
Finlande
48. Mme Nancy Velarde
Nutritionniste
Centre de développement rural
Université agricole suédoise d'Uppsala
Institut de nutrition
PO Box 551
752 63 Uppsala
Suède
49. Mme Elina Visuri
Chef de section
FINNIDA
Ministère des affaires étrangères
Mannerheimintie 15 C
00260 Helsinki
Finlande

ORDRE DU JOUR ANNOTE

Lundi, 7 octobre

- | | |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9h à 10h | Inscription. |
| 10h à 11h | <p>Ouverture de la Réunion et allocution de bienvenue du Dr Elina Visuri, Chef de section, Recherche et planification, Ministère des affaires étrangères de Finlande.</p> <p>Exposé du Dr Dunja Pastizzi-Ferencic, Directrice de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme.</p> <p>Présentation du thème par le Dr Ruth Finney, Chef du Service des femmes dans la production agricole et le développement rural, et Vice-présidente du Groupe de travail interdivisions de la FAO sur les femmes dans le développement.</p> |
| 11h à 11h15 | <p>Désignation des membres du Bureau.</p> <p>Adoption de l'ordre du jour.</p> |
| 11h15 à 11h30 | Pause. |
| 11h30 à 12h30 | <p><u>POINT 1 Buts et objectifs communs en vue d'obtenir l'intégration des problèmes des femmes dans les programmes sectoriels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Où en sommes-nous après la Conférence de la Décennie des Nations Unies pour la femme ? - Rôle des départements des questions féminines. - Moyens utilisés pour obtenir l'appui des autres départements traitant des problèmes des femmes. |
| 12h30 à 14h | Déjeuner. |

ANNEXE 2 (Suite)

- 14h à 15h POINT 1 (Suite)
Discussion.
- 15h à 15h30 Résumé du document de référence par le
Dr Marja-Liisa Swantz.
- POINT 2 La place des Directives/Questionnaires
relatifs aux femmes dans le développement :
leçons retirées du processus de leur élaboration
et utilisation
(Début de la discussion).
- Expérience des organismes bilatéraux et
multilatéraux : Qui les utilise ? A quel
stade ? Avec quelle autorité ? Avec quel
effet ?
 - Ces expériences peuvent-elles être reproduites
au niveau national ?
 - Pertinence des Directives/Questionnaires WID
pour les mécanismes nationaux : Qui les
utilisera ? A quel stade ? Avec quelle
autorité ? Avec quel effet ?
 - Evaluation des autres moyens utilisés par
les mécanismes nationaux.
- 15h30 à 16h Pause.
- 16h à 17h POINT 2 (Suite)
Discussion.
- 17h à 19h Temps libre.
- 19h à 22h Film et dîner.
- Mardi, 8 octobre
- 9h à 10h30 POINT 2 (Suite)
Discussion.
- 10h30 à 11h Pause.

11h à 12h30	POINT 3 <u>Application des Directives/ Questionnaires et autres moyens au niveau national</u>
	Sessions par petits groupes.
	Action requise pour :
	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une prise de conscience. - Formuler des directives. - Elaborer des programmes de formation. - Elaborer des approches formelles et informelles permettant d'inclure les préoccupations relatives aux femmes dans le développement au niveau des programmes sectoriels.
12h30 à 14h	Déjeuner.
14h à 15h30	POINT 3 (Suite)
	Discussion.
15h30 à 16h	Pause.
16h à 17h30	POINT 4 <u>Principaux éléments pour la formulation de Directives/Questionnaires au niveau national</u>
	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des femmes rurales. - Participation des ministères. - Participation de la planification centrale.
17h30 à 19h30	Pause.
19h30 à 21h	Réception du Ministère de la santé et des affaires sociales au Club suédois.
<u>Mercredi, 9 octobre</u>	
9h à 10h30	POINT 4 (Suite)
	Discussion.
10h30 à 11h	Pause.

11h à 12h30	<p><u>POINT 5 Supervision et évaluation des Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement au niveau des différents ministères, ONG et institutions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du système de supervision et d'évaluation approprié pour l'intégration de la femme. - Efficacité des Directives/Questionnaires. - Efficacité des autres moyens et mécanismes.
12h30 à 14h	Déjeuner.
14h à 15h30	<p>POINT 5 (Suite)</p> <p>Discussion.</p> <p>Temps libre.</p> <p>Tour de la ville, shopping.</p>
<u>Jeudi, 10 octobre</u>	
9h à 10h30	<p><u>POINT 6 Plan d'action de suivi pour l'élaboration et l'utilisation de Directives/Questionnaires et autres moyens d'intégrer les problèmes des femmes dans le développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôles et ressources des mécanismes nationaux et des organismes bilatéraux et multilatéraux. - Recommandations. - Priorités et calendrier.
10h30 à 11h	Pause.
11h à 12h30	<p>POINT 6 (Suite).</p> <p>Discussion.</p>
12h30 à 14h	Déjeuner.
14h à 15h30	<p>POINT 6 (Suite).</p> <p>Discussion.</p>

ANNEXE 2 (Suite)

15h30 à 16h Pause.
16h à 17h30 Discussion plénière.
 Soirée libre.

Vendredi, 11 octobre

9h à 10h30 Sessions de stratégie par petits groupes.
10h30 à 11h Pause.
11h à 12h30 Discussion plénière.
12h30 à 14h Déjeuner.
14h à 15h30 Sessions de groupes.
15h30 à 16h Pause.
16h à 17h30 Adoption du Rapport.
 Séance de clôture.
19h à 21h Ballet, "Kalevala".

LISTE DES DOCUMENTS DISTRIBUES

De la FAO

1. "Guidelines for the integration of women in agricultural and rural development projects" (Directives pour l'intégration des femmes dans les projets de développement agricole et rural), FAO, Rome, mai 1977, Document No. W/K6542.
2. "Inter-divisional working group on women in development" (Groupe de travail interdivisions sur les femmes dans le développement), Bulletin du Directeur général, 26 avril 1976, No. 76/18 FAO.
3. "Women in agricultural production and rural development" (Les femmes dans la production agricole et le développement rural), Sous-programmes 2.1.5.4., FAO.
4. "Guidelines for women in land and water development" (Directives à l'intention des femmes pour la mise en valeur de la terre et de l'eau), Land and Water Development Division, FAO, Rome, 1982, No. W/P7586.
5. "Guidelines for the formulation of ESPT training projects", (Directives pour la formulation de projets de formation ESPT), Development Policy Studies and Training Service, 5 pages.
6. "Checklist for a women's component in fisheries projects" (Questionnaire destiné à une composante féminine dans des projets de pêche), 4 pages.
7. "Review and analysis: UN Guidelines/Checklists on women in rural development" (Révision et analyse : Directives/Questionnaires des Nations Unies relatifs aux femmes dans le développement rural), AAC Task Force on Rural Development, mars 1983, FAO, 41 pages.
8. "Checklist for women in development for programming and project formulation" (Questionnaire destiné aux femmes dans le développement pour utilisation dans la programmation et formulation de projets), juillet 1981, 4 pages.
9. "Role of women in plant production and protection activities" (Rôle des femmes dans les activités de production et de protection végétales), 3 pages. Directives à l'intention des fonctionnaires AGP.

ANNEXE 3 (Suite)

10. "Checklist for integration of rural women in dairy training activities" (Questionnaire pour l'intégration des femmes rurales dans les activités de formation pour l'industrie laitière), 1 page.
11. "Sector: Crop protection, to improve crop productivity and production stability" (Secteur : protection des cultures, pour améliorer la productivité des cultures et la stabilité de la production).
12. "Agricultural activities - involvement of women" (Activités agricoles - engagement des femmes), 1 page.
13. "Recommendations of Government Consultation on the role of women in food production and food security" (Recommandations consultatives gouvernementales sur le rôle des femmes dans la production et la sécurité alimentaires), Harare, Zimbabwe, juillet 1984, 13ème Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, 6 pages.
14. "Women in food production" (Les femmes dans la production alimentaire), Rapport de la consultation d'experts tenue à Rome, 7-14 décembre 1983; FAO, Rome, mars 1984, 150 pages.
15. "Learning from rural women: A manual for village-level training to promote women's activities in marketing" (Apprendre des femmes rurales : Manuel pour la formation au niveau des villages en vue de promouvoir les activités commerciales des femmes), FAO, Rome, 1985, 44 pages.
16. "Rural Development Newsletter 5" (Bulletin de nouvelles No. 5 sur le développement rural), juin 1985, ACC Task Force, 32 pages.
17. "Integrating women in agricultural projects; Case studies of ten FAO-assisted field projects" (Intégration des femmes dans les projets agricoles ; études de cas de dix projets de terrain assistés par la FAO), Alice Carloni, FAO, Rome 1983, 103 pages.
18. Women in Agriculture Series: (Séries sur les femmes dans l'agriculture) :
 1. "Follow-up to WCARRD: The role of women in agricultural production" (Suite donnée à la CMRADR : rôle des femmes dans la production agricole), Rome, Italie, 7-14 décembre 1983, 16 pages.

ANNEXE 3 (Suite)

2. "Women in rice-farming systems" (Les femmes dans les systèmes de riziculture), Rome, 1984, 106 pages.
3. "Women in food production and food security in Africa" (Les femmes dans la production et la sécurité alimentaires en Afrique), Rome, 1984, 101 pages.
4. "Women in developing agriculture" (Les femmes dans l'agriculture en développement), Rome, 1985, 105 pages.

De l'INSTRAW

1. "INSTRAW News", Women and Development (INSTRAW Nouvelles - Les femmes et le développement), Vol. II, No. 1 - 2, juin 1985.
2. "Facts on the United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women" (Faits sur l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme).
3. Contribution de l'INSTRAW à la Réunion consultative.
4. "Women and Food Systems in Africa" (Les femmes et les systèmes alimentaires en Afrique).
5. Exemplaires des publications de l'INSTRAW à être envoyés aux participants à leur demande.

De l'Institut des études sur le développement

1. "Development of WID Guidelines/Checklists for Use at the National Level" (Elaboration de Directives/Questionnaires relatifs aux femmes dans le développement, pour utilisation à l'échelon national), préparé à la demande de la FAO et de l'INSTRAW, 21 août 1985, 20 pages.

De FINNIDA

1. "National programme of Finland for promoting equality between women and men" (Programme national de la Finlande pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes).
2. "Principles for the improvement of the status of women in developing countries by Finnish Development Cooperation" (Principes pour l'amélioration de la condition féminine dans les pays en développement par la Coopération finlandaise au développement), Helsinki, 1980, 19 pages.

ANNEXE 3 (Suite)

3. "Women in development" (Les femmes dans le développement), FINNIDA, Ministère des affaires étrangères de Finlande, 23 mai 1985, 2 pages.

Du FIDA

1. "Guiding principles for the design and use of monitoring and evaluation in rural development projects and programmes" (Principes directeurs pour l'élaboration et l'évaluation de projets et programmes de développement rural), The United Nations ACC Task Force on Rural Development, Panel sur la supervision et l'évaluation, Rome, décembre 1984, pages 53 - 60, "Women in Development".

Des Pays-Bas

1. Vragenlijst (Veld) Onderzoek Vrouwen (Questionnaire pour enquête sur les femmes), IOV 230784, 10 pages.

Des Nations Unies

1. "Strategy of the Implementation of the International Development Strategy for the Third United Nations Development Decade" (Stratégie pour l'exécution de la Stratégie du développement international pour la Troisième décennie des Nations Unies pour le développement), Rapport du Secrétaire général, Nations Unies, 29 août 1985, A/AC, 219/36.
2. "Food, water and agriculture" (Alimentation, eau et agriculture), paragraphe 174, 116/12.

Du FNUAP

1. "Interim guidelines for UNFPA policies and programmes in the field of women, population and development" (Directives provisoires pour les politiques et les programmes du FNUAP relatifs aux femmes, à la population et au développement), Section des femmes et de la jeunesse, mai 1980, 28 pages, Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population.

ANNEXE 3 (Suite)

2. "UNFPA assistance to women, population and development projects 1979 - 1984" (Assistance du FNUAP aux projets destinés aux femmes, à la population et au développement 1979 - 1984), Section des femmes et de la jeunesse, Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, janvier 1985.

De la Direction générale de l'aide norvégienne au tiers monde
(NORAD)

1. Stratégie de la Norvège pour l'assistance aux femmes dans le développement, juin 1985, 80 pages, Ministère royal des affaires étrangères de Norvège, Coopération au développement, 1985.

Du CIRDAP

1. "Rural Women in Development: Role of CIRDAP" (Les femmes rurales dans le développement : le rôle du CIRDAP).
2. "Note on Guidelines and Checklists" (Note sur les Directives et les Questionnaires).

RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL I, II ET III^{1/}Rapport du Groupe de travail I : Formulation et exécution de
la stratégie à tous les échelons

La plupart des structures et systèmes de distribution de services qui fonctionnent à l'échelon national ne sont pas adaptés aux exigences de production des petits agriculteurs, des paysans marginaux et de subsistance, où les femmes tendent à constituer le facteur principal du système alimentaire. En raison de la préoccupation croissante pour la promotion de la sécurité alimentaire dans les plans de développement national et du manque de ressources pour l'investissement, les experts des questions relatives aux femmes et au développement (WID) ont la responsabilité de démontrer aux responsables de la formulation des politiques que leur objectif d'augmenter la productivité et la production agricole dépend de l'allègement des charges qui pèsent sur la main-d'oeuvre féminine (surtout le manque de temps), de l'amélioration de la qualité du travail des femmes (aptitudes et accès aux ressources de production) et de l'adaptation des canaux des systèmes de distribution input-output aux exigences réelles de la production des petits producteurs, ainsi que des agriculteurs marginaux et de subsistance.

Il faut souligner ici que les arguments basés sur l'équité ne sont pas aussi convaincants que ceux de l'efficacité et des bénéfices économiques. Considérant l'expérience des différents pays, le groupe a pris conscience de et s'est mis d'accord sur différents points et les recommandations suivantes :

1. Il est important qu'un service intéressé aux problèmes des femmes soit intégré dans un ministère de planification centrale.
2. Des mécanismes nationaux chargés de la promotion de la femme existent dans la plupart des pays, mais ils ne sont pas toujours très efficaces. Il est donc également important d'encourager la collaboration avec les ONG quant à ce travail de promotion. Il est donc important de renforcer les mécanismes nationaux chargés des questions féminines, ainsi que les ONG, de la façon suivante :

^{1/} Ayant rapport au Point 3 : Application des Directives/ Questionnaires et autres moyens à l'échelon national.

- formation de responsables capables de formulation des propositions de projets, incluant l'exécution, la surveillance et l'évaluation. En outre, la formation d'agents vulgarisateurs qui aident à formuler les projets à la base et qui recevraient les connaissances techniques nécessaires leur permettant de changer les modules des projets pour en éviter ainsi la répétition.
 - formation technique de responsables dans le domaine de la planification socio-économique, pour réduire la prédominance de l'approche de l'assistance sociale.
3. Lorsque ces mécanismes nationaux chargés des questions féminines n'ont pas été efficaces, on peut prendre les mesures suivantes :
- analyse de la situation pour évaluer les progrès réalisés quant à l'intégration des questions relatives aux femmes dans le développement et pour déterminer les obstacles et les domaines négligés ou inefficaces.
 - un inventaire de toutes les organisations féminines, des organisations internationales, incluant celles du système des Nations Unies, et de toute autre organisation travaillant pour l'intégration de la femme au processus de développement.
 - exprimer clairement leurs besoins et désirs en stratégies adéquates et s'entendre pour éviter des désaccords entre les femmes quant aux actions à entreprendre.
4. L'INSTRAW et les autres organismes multilatéraux devraient diriger ou initier ces activités de formation. Les institutions nationales et régionales de formation existantes devraient être utilisées et renforcées par des fonds et une assistance en personnel.
5. Après avoir raffermi ces mécanismes, l'INSTRAW et les autres organismes multilatéraux doivent aider à la planification des programmes nationaux longtermes à l'avance, en utilisant le critère de la promotion de la condition féminine pour décider si ces programmes doivent être ou non proposés aux organismes donateurs ou aux planificateurs des politiques.
6. En général, les femmes ne sont pas représentées au niveau de la planification des politiques ou de la planification des projets/programmes nationaux. En outre, dans la plupart des cas les femmes rurales ont une idée très claire de ce qu'elles veulent, mais quand leurs "besoins exprimés" arrivent au niveau de la planification nationale, les stratégies planifiées

ne reflètent pas ces besoins. Par conséquent, des femmes formées et compétentes avec la volonté politique de promouvoir les questions féminines, doivent être nommées à des postes supérieurs et faciliter ainsi une planification et une coordination appropriées.

7. Les femmes tout comme les hommes devraient recevoir une éducation globale incluant la formation de dirigeants et des connaissances juridiques. Il faut prévoir pour cela des programmes d'études appropriés et du matériel de formation simple.
8. Lors des missions il faut inciter les organismes donateurs à engager des fonds pour rectifier les déséquilibres structureaux dans les modèles de production et pour réduire les facteurs qui empêchent la croissance de la productivité des femmes.
9. On doit augmenter la prise de conscience à tous les niveaux. Ce qui peut se faire de la façon suivante :
 - préparation sociale à tous les échelons à inclure dans chaque projet.
 - sensibiliser les planificateurs à la contribution que peuvent apporter les femmes ; cette formation devrait être dispensée aux hommes comme aux femmes et inclure des méthodes de planification des projets à tous les niveaux (de la base à l'échelon national), ainsi que des moyens d'améliorer la communication entre les parties concernées.
 - ici une question a été soulevée concernant l'identification des entités qui seraient chargées d'initier ces programmes pour les femmes. Les groupes suivants ont été identifiés :
 - mécanismes nationaux chargés de la promotion de la femme.
 - planificateurs auprès des ministères et au niveau des provinces, des districts et à la base.
 - fonctionnaires de l'Etat.
 - organisations non gouvernementales.
10. Tout en tenant ces groupes en considération, des séminaires/ateliers et des expositions peuvent aussi être utilisés pour créer une prise de conscience. Si les mécanismes nationaux et toute autre organisation intéressée aux problèmes des femmes disposent de stratégies et de messages bien articulés, ces messages pourraient être diffusés par l'intermédiaire des médias comme une stratégie pour créer une prise de conscience.

ANNEXE 4 (Suite)

11. Après avoir constaté et confirmé que les directives existent aux niveaux international, national et régional, mais qu'il y a un manque de supervision et de détermination des responsabilités, il faudrait donner suite à ces directives afin de mesurer leur taux de supervision et déterminer qui en est responsable.

Rapport du Groupe de travail II : Elaboration de programmes de formation

Au cours des discussions les points suivants ont été mis en évidence :

1. La formation doit être à la fois à long terme et à court terme et doit s'adresser à plusieurs niveaux :
 - planificateurs et administrateurs
 - niveau de base.
2. Quelques-unes des stratégies pour la formation au niveau de base étaient les suivantes :
 - un certain pourcentage des fonds du projet (p.ex., 5 pour cent) doit être réservé à la prise de conscience.
 - il faut partager les expériences interrégionales et financer les frais de voyage des femmes qui vont observer les expériences d'autres groupes.
3. Dans leur cycle de développement du projet, les donateurs doivent adopter une politique d'utilisation des ressources locales qui intègre la recherche, la formation et l'exécution de directives relatives aux femmes dans le développement. Ces ressources sont probablement plus appropriées que les ressources provenant de donateurs.
4. En conséquence, les donateurs devraient préparer une liste des ressources locales.
5. Les projets devraient inclure un financement pour la production de documentation et sa diffusion vers le groupe cible.
6. Il a été signalé qu'en général, il n'existe aucun matériel pour la formation et qu'il est onéreux de le produire. Aussi, du matériel approprié doit-il être préparé à l'intention de groupes et de situations spécifiques.

ANNEXE 4 (Suite)

7. Ceci amène à la nécessité d'élaborer une stratégie pour :
- identifier les groupes cibles.
 - déterminer la meilleure méthode pour atteindre chaque groupe.
 - élaborer des techniques et des moyens de distribution du matériel.

Priorité devrait donc être donnée aux groupes cibles énumérés ci-après, mais pas nécessairement dans ce même ordre :

1. Ministères de planification et organismes sectoriels :
 - bénéficiaire et donateur.
 2. Public en général :
 - programmes d'études universitaires, médias.
 3. Groupes de femmes au niveau de la base :
 - point de départ du processus.
 4. Personnel opérationnel de niveau intermédiaire :
 - bénéficiaire et donateur.
8. Priorité doit également être accordée à accroître la prise de conscience et les mécanismes utilisés pourraient être les directives et les questionnaires, qui devraient faire l'objet de sessions de formation.

NOTE

Le manque de temps n'a pas permis la discussion de certains thèmes sous-jacents.

Rapport du Groupe de travail III : "Le processus du cycle de projet, les Directives/Questionnaires et la possibilité d'élaborer un prototype".

Les discussions du Groupe de travail III se sont concentrées sur la Note consultative du programme (PAN) fournie par le représentant du PNUD. Le groupe a examiné des points d'ordre général et non sectoriel qu'il est important d'identifier au stade de planification et de formulation des programmes et projets, afin d'assurer l'intégration des problèmes relatifs aux femmes dans le développement.

Plusieurs recommandations générales ont surgi qui peuvent être résumées de la façon suivante :

1. Chaque pays devrait préparer un document donnant un profil du pays sur la condition féminine qui inclurait des données statistiques et une analyse qualitative orientée vers les problèmes ainsi qu'une évaluation des données. On doit s'assurer que les données et informations pour ce profil émanent de toutes les sources pertinentes, incluant les moins connues difficilement disponibles par les canaux officiels.
2. Il faudrait instituer un mécanisme chargé de mettre à jour régulièrement le profil du pays mentionné ci-dessus.
3. Une fois préparé, ce profil serait diffusé de façon effective à tous les usagers potentiels ; à cette fin, un dialogue doit être activement poursuivi (p.ex., organiser des séminaires/ateliers à différents niveaux et visant différents publics pour discuter le contenu du profil du pays). On a remarqué que ce "dialogue" est souvent aussi important que le profil lui-même.
4. Il est nécessaire d'identifier et de compiler un inventaire de toutes les ressources et organisations traitant des problèmes des femmes dans le développement dans chaque pays ; un tel inventaire peut être intégré au profil du pays.
5. Il est essentiel que la planification utilise des approches participatives et inclue des consultations avec les ONG comme partie intégrante du processus.
6. On a également besoin de données de référence et d'études de faisabilité/opportunité, qui toutes doivent inclure des données différenciées par sexe.

7. Il est nécessaire de former tous ceux qui participent à la planification et la formulation de projets.
8. Le Groupe a souligné que l'engagement politique et la législation relative sont des conditions préalables pour l'application des directives.
9. Les bénéficiaires et les effets planifiés des programmes et projets doivent être clairement identifiés avant leur exécution, étant donné qu'une partie de cet effort doit être consacré à l'identification des femmes parmi les bénéficiaires et les effets sur les femmes.
10. Il est important de différencier la coopération technique de l'aide directe financière et sous forme de produits (p.ex. des engrais), car elles se distinguent dans leur façon d'aborder les problèmes des femmes dans le développement et de poursuivre/appliquer les directives.

L'INSTRAW devrait avoir la responsabilité et les ressources pour compiler, mettre à jour et diffuser un inventaire des ressources disponibles dans le monde entier quant aux problèmes des femmes dans le développement. Cet inventaire inclurait des sources d'information relatives aux femmes dans le développement, des ressources pour la formation et autres. Il faut noter qu'il existe déjà plusieurs inventaires WID mais que leur accès n'est pas encore très aisé.

EXPOSE DU DR ELINA VISURI

Après avoir remercié la FAO et l'INSTRAW pour l'organisation de ce Séminaire en collaboration avec l'Institut des études sur le développement de l'Université d'Helsinki, ainsi que les participants pour leur contribution active aux sessions, le Dr Visuri a fait remarquer que cette Réunion avait offert une occasion unique aux experts WID de différents horizons de se rencontrer.

Le groupe était hétérogène : les participants provenaient d'organismes donateurs, d'organisations internationales et de mécanismes nationaux de promotion de la femme, de ministères de planification et d'ONG. Leurs besoins étaient différents, dépendant, par exemple, de la taille de leur organisation ou des ressources dont ils disposaient. Par conséquent, leurs méthodes de travail variaient également ; ainsi, certains ont présenté des systèmes de gestion et de planification très sophistiqués, alors que d'autres devaient travailler sous contrainte de temps et autres limitations.

Quant au thème du Séminaire, le Dr Visuri a exprimé qu'elle considérait que les projets relatifs aux femmes dans le développement exigeaient de meilleures méthodes de planification et que la Réunion avait contribué à définir les problèmes et à éclaircir les différentes approches disponibles pour les résoudre, que ce soit sous forme de directives et questionnaires ou d'information sur d'autres processus qui pourraient améliorer la planification des projets.

Elle a souhaité à tous le meilleur succès dans leurs activités relatives aux femmes dans le développement, dans l'espoir que les participants puissent utiliser l'expérience acquise lors de cette Réunion pour améliorer le travail de leurs propres organisations.



INSTITUT INTERNATIONAL
DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DES NATIONS UNIES
POUR LA PROMOTION DE LA FEMME

INSTRAW

P.O. Box 21747
Saint-Domingue
République Dominicaine